



Assemblée générale

Soixantième session

9^e séance plénière

Samedi 17 septembre 2005, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Eliasson (Suède)

La séance est ouverte à 10 h 5.

Point 111 de l'ordre du jour provisoire

Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (A/60/1)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à la décision prise à sa 1^{re} séance plénière, le 13 septembre 2005, l'Assemblée générale va entendre le Secrétaire général qui va présenter son rapport annuel sur l'activité de l'Organisation. J'ai le plaisir et l'honneur de donner la parole au Secrétaire général.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Nous sommes réunis aujourd'hui à la fin d'une semaine historique pour l'Organisation des Nations Unies. Jamais, au cours des 60 ans d'histoire de l'Organisation, des progrès n'auront été accomplis en même temps sur un front aussi large.

Les dirigeants du monde entier se sont réunis pour interdire l'incitation au terrorisme, s'engager à financer la démocratie et examiner la menace du VIH/sida, du paludisme et de la grippe aviaire. L'ONU et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est ont décidé de resserrer leurs relations. Les dirigeants de l'Allemagne, de la France et du Royaume-Uni et de l'Iran se sont rencontrés pour rechercher la voie à suivre. Le Moyen-Orient, le Burundi, la Côte d'Ivoire et Haïti ont fait l'objet d'importantes discussions.

Mais c'est au Sommet mondial lui-même qu'ont été enregistrés les résultats de loin les plus importants. Nous n'avons pas tout réalisé – après tout, nous étions ambitieux et nous avons placé la barre très haut. Mais en nous attaquant globalement à une série de questions, nous avons certainement accompli beaucoup de choses.

L'adoption de stratégies de lutte contre la pauvreté et la maladie, la création d'un nouveau mécanisme pour remporter la paix dans les pays ravagés par la guerre et l'engagement à agir collectivement pour empêcher le génocide font partie des avancées réalisées au Sommet. Des progrès tangibles ont aussi été accomplis en matière de terrorisme, de droits de l'homme, de démocratie, de gestion du Secrétariat, de maintien de la paix et d'interventions humanitaires. Et la voie a été ouverte à d'autres interventions dans les domaines de la santé publique mondiale, du réchauffement planétaire et de la médiation.

Il nous faut maintenant passer à une nouvelle tâche et donner effet ce qui a été décidé, en continuant de chercher à surmonter les différends qui subsistent. Le document final du Sommet nous impose de nouvelles responsabilités à chacun de nous, individuellement, et à nous tous, collectivement. De nombreux points doivent être complétés au cours de la soixantième session de l'Assemblée générale.

Nous avons tellement à faire cette année que je vous propose de commencer par un contrat mutuel.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



Que chacun de nous s'engage à s'acquitter de ce que le document final du Sommet attend de lui et engageons-nous les uns envers les autres.

J'entends bien poursuivre jusqu'au bout tout ce qu'il m'a été demandé de faire. Je vous demande, à vous les États Membres, de me dire immédiatement si vous pensez que je manque à la tâche. De mon côté, je suivrai de près vos progrès dans la suite que vous donnerez aux décisions et je ne mâcherai pas mes mots si vous prenez du retard. Et je ne doute pas que l'opinion publique mondiale nous aura à l'œil. Permettez-moi de vous rappeler quelques-uns des points importants de notre programme de travail ainsi que ce que chacun de nous doit faire pour les réaliser dans les délais.

Il y a d'abord la réforme de la gestion. Le document final du Sommet donne le feu vert à de vastes réformes de gestion qui doivent rendre le Secrétariat plus efficace et plus responsable. Dès lundi, je diligenterai ce programme de réformes. Voici ce que je compte faire, ainsi que vous me l'avez demandé.

Afin d'actualiser nos pratiques de travail et d'améliorer l'efficacité et le rendement, je formulerai des recommandations pour vous aider à examiner tous les mandats en cours convenus au cours des 55 premières années de l'Organisation. Je procéderai également à une évaluation détaillée de nos règlements en matière de budget et de ressources humaines et recommanderai des aménagements de façon que le Secrétariat soit géré de la manière la plus moderne possible. Et je vous soumettrai une proposition détaillée de programme ponctuel d'encouragement au départ, de manière que nous disposions du personnel le mieux à même d'exécuter les tâches prioritaires que vous avez fixées.

Afin d'encourager la responsabilité, après avoir fait exécuter un examen détaillé et indépendant de notre système de contrôle et de gestion, je présenterai un schéma de comité indépendant d'audit du contrôle. Je présenterai aussi sous peu une description détaillée du bureau indépendant des questions d'éthique que je me propose de créer, qui sera chargé de défendre ceux qui tirent la sonnette d'alarme et d'assurer une plus grande transparence financière. Et je formulerai des propositions tendant à faire en sorte qu'à l'avenir, le Secrétaire général soit entièrement équipé pour s'acquitter de sa charge de plus haut fonctionnaire de

l'Organisation et que vous, les États Membres, soyez en mesure de lui demander des comptes.

Je vous demande d'honorer vos engagements et de mener toutes ces questions à leur conclusion, et de tenir votre promesse de renforcer le financement du contrôle interne. Appliquons-nous à la tâche au cours de l'année à venir et traduisons ces réformes dans les faits. C'est ainsi que nous pourrions rétablir la confiance dans l'intégrité et l'efficacité de l'Organisation.

Deuxièmement, nous devons renforcer notre mécanisme dans le domaine des droits de l'homme. Le Haut Commissaire aux droits de l'homme poursuivra l'exécution de son plan d'action et vous vous êtes engagés à l'aider à renforcer ses services et à doubler son budget. Vous êtes également convenus de renforcer les organismes créés en vertu d'instruments relatifs aux droits de l'homme. Et surtout, vous avez décidé de créer un conseil des droits de l'homme. Le Président Eliasson a besoin de votre soutien sans réserve pour conduire les négociations en vue de parachever, dans les prochains mois, un accord sur les points importants. Je crois que les négociations devraient reprendre sur la base des textes détaillés élaborés au cours de la préparation du Sommet et qui ont été appuyés par une écrasante majorité d'États Membres. Je suis convaincu que c'est la majorité qui doit montrer la voie et ceux qui ont encore des réserves devraient s'efforcer de faire preuve de souplesse. Il nous faut un Conseil des droits de l'homme qui commande le respect et obtienne des résultats.

Troisièmement, nous devons aller de l'avant pour ce qui est du terrorisme. Pour la première fois, une condamnation sans nuance du terrorisme, « sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, quels qu'en soient les auteurs, les lieux et les buts », a été prononcée au Sommet par tous les États Membres. Comme vous en êtes convenus, vous devez partir de cette proposition simple et vous en servir pour achever une convention générale contre le terrorisme dans l'année à venir et forger une stratégie mondiale de lutte antiterroriste qui affaiblisse les terroristes et renforce la communauté internationale. Nous le pouvons, et nous le devons.

Quatrièmement, il nous faut mettre en place et faire fonctionner la Commission de consolidation de la paix. Presque toutes les modalités essentielles sont maintenant arrêtées. La tâche qui vous attend durant les

prochains mois est de donner sa forme définitive à la Commission et de la rendre opérationnelle. La mienne est de constituer un petit bureau d'appui et un fonds permanent pour financer son action. Jouons chacun notre rôle, afin que la Commission de consolidation de la paix puisse commencer ses travaux avant la fin de l'année.

Cinquièmement, et ce point est particulièrement important, nous devons honorer nos engagements relatifs au développement. C'est une année historique pour le développement que celle qui vient de s'écouler. À la fin de cette semaine, il ne fait plus le moindre doute que les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire bénéficient d'un appui universel. Nous nous trouvons avec l'ambitieux engagement de dégager 50 milliards de dollars supplémentaires par an pour la bataille du développement, en l'espace de cinq ans. Il semble que l'ampleur de ce succès ait échappé à quelques-uns. Faisons donc en sorte de tenir nos promesses envers les pauvres de la planète.

Tous les pays en développement sont maintenant tenus par l'engagement de formuler, et de commencer à mettre en œuvre, au plus tard l'an prochain, une stratégie nationale suffisamment audacieuse pour atteindre les objectifs de développement convenus au niveau international, et notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. D'autre part, il incombe maintenant aux pays développés de tenir leurs promesses de stimuler le financement du développement et d'alléger les dettes des pays en développement. De plus, certains signes donnent à espérer qu'il est possible de progresser vers le système commercial multilatéral universel, fondé sur des règles, ouvert, non discriminatoire et équitable qui est envisagé dans le document du Sommet. Mettons cette promesse à profit pour aller de l'avant et faire progresser le cycle des négociations commerciales de Doha.

En sixième lieu, nous devons continuer de travailler à la réforme du Conseil de sécurité. Nous nous sommes efforcés de trouver un moyen de progresser sur cette question capitale. Cela n'a pas été facile, et nous n'y avons pas encore réussi mais les dirigeants du monde entier sont d'accord pour considérer que le Conseil de sécurité doit être réformé sans tarder, parce que c'est – et je les cite – « un élément central de la réforme générale de l'Organisation que nous menons » (*résolution 60/1*,

par. 153). Ils ont demandé un examen avant la fin de l'année des progrès accomplis dans cette voie. C'est à toutes les parties de faire un réel effort pour trouver une solution qui recueille un très large soutien, dans l'intérêt non pas d'un groupe particulier, mais de l'Organisation tout entière.

Septième point, nous devons d'urgence commencer à rectifier nos erreurs regrettables en matière de non-prolifération et de désarmement nucléaires. Le consensus qui inspirait le Traité sur la non-prolifération s'est dangereusement dégradé. À deux reprises cette année, à la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité et à présent, au Sommet, des mois de négociations ont abouti au silence. Les États n'ont même pas pu se mettre d'accord pour réaffirmer leurs engagements existants, ni pour trouver, ne fût-ce qu'au niveau des principes, une voie à suivre. Ils se sont contentés de se montrer mutuellement du doigt au lieu de rechercher des solutions.

Et pourtant, les risques de prolifération et de terrorisme catastrophique ne cessent d'augmenter, et les enjeux sont trop importants pour que nous continuions à nous laisser glisser sur la pente dangereuse de la diplomatie du quitte ou double. Tâchons plutôt ensemble de renforcer les trois piliers du régime : non-prolifération, désarmement et utilisations pacifiques. J'encourage la Norvège, l'Australie, le Chili, l'Indonésie, la Roumanie, l'Afrique du Sud et le Royaume-Uni à poursuivre leurs efforts pour trouver un moyen d'aller de l'avant. Tous les États devraient soutenir l'initiative qu'ils ont prise pour s'attaquer à ce péril qui menace notre existence même.

Parfois, les solutions multilatérales sont d'une difficulté qui les fait paraître impossibles. Mais, de temps à autre, cela vaut la peine de se retourner pour mesurer le chemin accompli.

C'est en 1999 que, pour la première fois, j'ai évoqué à cette tribune la nécessité où se trouvait la communauté internationale d'intervenir face à un génocide. Mes propos suscitèrent un débat animé parmi les États Membres. Six années ont passé depuis lors, au cours desquelles beaucoup d'États se sont dépensés sans compter, la société civile s'est investie pleinement, et l'on a tenu compte de certaines préoccupations légitimes, mais à présent, vous vous êtes réunis pour reconnaître le devoir sacré qui vous incombe non seulement de compatir, mais encore

d'agir. C'est sur cet engagement que vous serez jugés dans les années à venir.

Ne vous méprenez pas. Cette bataille durement gagnée a constitué une révolution dans les affaires internationales et un signal d'espoir pour les faibles de notre monde. Elle nous apporte en outre un enseignement de la plus haute importance : en persévérant, nous pouvons trouver des réponses collectives à nos problèmes communs.

Dès lors, attelons-nous à la tâche, avec confiance et détermination. Si nous tenons les promesses que nous avons faites cette semaine, nous aiderons à sauver des millions de vies et donnerons espoir à des milliards de gens. Ce serait là un succès qui viendrait fort à propos pour marquer le soixantième anniversaire de l'Organisation et un tremplin pour faire mieux encore dans les années à venir.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de son allocution.

Déclaration du Président

Le Président (*parle en anglais*) : Le Sommet mondial de 2005 est parvenu à son terme. Nous avons examiné de façon approfondie les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et dans le processus de réforme engagé par l'ONU. Nos dirigeants politiques, qui sont venus en grand nombre à New York, ont insufflé une énergie nouvelle à nos efforts pour atteindre ces objectifs de développement communs et préparer l'Organisation des Nations Unies à répondre aux lourdes exigences qui pèsent sur la coopération multilatérale au XXI^e siècle.

Au cours de ces trois derniers jours, nos dirigeants ont fait savoir à l'Assemblée générale ce que leurs peuples attendent de l'ONU mais aussi leur douleur et leur colère nées des besoins inassouvis et des aspirations insatisfaites. En des termes durs, ils ont présenté, dans cette salle historique, les réalités des problèmes du monde. Ils nous ont dit sans ambiguïté que les progrès dans la réalisation des objectifs dont nous avons convenu lors du Sommet du Millénaire et des engagements pris à Monterrey ont été insuffisants. Le coût se chiffre à d'innombrables vies humaines perdues ou rendues intolérables par une pauvreté évitable et par l'incapacité d'exploiter l'énorme potentiel de tant d'hommes, de femmes et d'enfants dans le monde.

Mais le Sommet a également obtenu qu'un large accord se fasse sur la marche à suivre – notamment sur la nécessité pour les pays en développement d'être pleinement aux commandes grâce à des stratégies nationales ambitieuses pour réaliser les OMD d'ici 2015. Les récents progrès réalisés en matière d'aide et de dette ont été accueillis avec une vive satisfaction, malgré le fait que de nombreux membres attendent que de nouvelles mesures d'allègement de la dette soient adoptées plus rapidement et dans un plus grand nombre de pays. Et, s'agissant du commerce, je compte que le monde aura entendu le message dominant de tant de nos dirigeants, à savoir que l'absence de progrès réels et substantiels à Hong Kong ne saurait être envisagée. À cet égard, et s'agissant de toutes les mesures indispensables à la réalisation des OMD, l'Organisation doit continuer à examiner de près les progrès accomplis et exiger, là où cela est nécessaire, des efforts accrus.

Quel autre message avons-nous entendu de nos dirigeants? Surtout, ils ont témoigné un attachement indéfectible à la coopération internationale, à l'ONU ainsi qu'aux buts et principes consacrés par sa Charte. Il était particulièrement encourageant de noter le rôle central que nos dirigeants attendent d'une Assemblée générale revitalisée et utile.

Le document final du Sommet mondial de 2005 (résolution 60/1), fruit d'une longue réflexion, d'un énorme travail et d'une analyse si minutieuse, est la base de notre programme de réforme; je pense que nous en conviendrons tous. Je tiens à m'associer aux orateurs qui ont rendu hommage au Secrétaire général et à mon prédécesseur, Jean Ping, pour leurs efforts inlassables. Je tiens également à saluer tous les membres; le document final est entièrement leur œuvre.

Je suis convaincu que le document final constitue une base solide et substantielle pour nos travaux dans les domaines du développement, de la sécurité et des droits de l'homme ainsi que pour la structure de l'ONU. Beaucoup y voient une base solide pour le programme de réformes le plus ambitieux de l'histoire de l'ONU. D'autres font valoir qu'il n'aura que peu d'effet sur le monde extérieur. D'autres encore s'irritent de constater que des questions importantes pour eux sont absentes ou ne sont pas présentées suffisamment clairement, qu'elles concernent le développement, les droits de l'homme, le

désarmement, la non-prolifération ou la réforme du Conseil de sécurité.

Qui a raison? La réponse dépend de nous, à mon sens. Le document doit, comme l'a dit un orateur, être une tête de pont commune à partir de laquelle nous lancerons en avant avec urgence et dans un but commun. Le monde verra si nous le faisons au cours de la présente soixantième session capitale de l'Assemblée générale.

Le suivi et la mise en œuvre du document issu du sommet ont été choisis comme le thème principal de ce débat général qui commence aujourd'hui. J'espère vivement que les États Membres profiteront de cette occasion pour exposer leurs observations et leurs idées tant sur le fond – les sombres réalités du monde actuel – que sur le processus et les travaux à venir.

Les positions défendues par les membres dans les domaines où nous espérons mener à terme les activités décrites dans le document final du sommet revêtiront un intérêt particulier : il s'agit essentiellement de la Commission de consolidation de la paix, du Conseil des droits de l'homme, du terrorisme ainsi que de la réforme du Conseil de sécurité et de la gestion de l'Organisation. Comme je l'ai indiqué à l'ouverture de la soixantième session, une fois que nous nous serons imprégnés de toutes les contributions au débat général, je me propose de présenter une esquisse des travaux relatifs à la suite à donner au Sommet pour l'année à venir. J'ai également l'intention de faire part aux membres de quelques réflexions sur la revitalisation de l'Assemblée générale.

Aiguillonnés par les réalités infusées à nos délibérations par nos dirigeants, exécutons maintenant ces tâches sans jamais oublier que nous sommes ici au service des peuples du monde – un monde dominé par tant de souffrances, d'insécurité et d'oppression. J'espère également que nos dirigeants continueront de faire figurer l'ONU au premier rang de leurs préoccupations et qu'ils continueront, dans les différents cadres et instances, à insister pour que les OMD soient réalisés et que le document issu du sommet soit mis en œuvre.

Dans nos travaux ici à l'ONU, soyons aussi pratiques et concrets que possible et organisons-nous de façon à ce que nous puissions produire des résultats. Cela exigera un esprit de compromis, de civilité et de discipline. Et je tiens à ce que nous menions nos travaux avec transparence, efficacité et équité. Je me

réjouis de notre prochaine coopération et compte sur l'appui des membres dans ce qui est notre cause commune et vitale.

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

Débat général

Le Président (*parle en anglais*): Avant de donner la parole au premier orateur inscrit au débat, je rappelle aux membres que la liste des orateurs a été établie en tenant compte du fait que le temps de parole sera limité à 15 minutes par déclaration. Je voudrais, en conséquence, demander aux orateurs de prononcer leur déclaration à un rythme normal pour que les services d'interprétation puissent être convenablement assurés.

J'appelle aussi l'attention de l'Assemblée générale sur la décision prise par l'Assemblée aux sessions précédentes selon laquelle il est vivement découragé d'adresser des félicitations à l'intérieur de la salle de l'Assemblée générale. À cet égard, je prie les orateurs de bien vouloir, après avoir fait leur déclaration dans le cadre du débat général, quitter la salle de l'Assemblée en passant par la salle GA-200, située derrière la tribune, avant de regagner leur siège.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite adopter la même procédure pendant le débat général à la soixantième session?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*): Je donne la parole à S. E. M. Celso Luiz Nunes Amorim, Ministre des affaires étrangères du Brésil.

M. Amorim (Brésil) (*parle en portugais; texte en anglais fourni par la délégation*): Je voudrais transmettre mes plus chaleureuses félicitations à l'Ambassadeur Jan Eliasson de Suède à l'occasion de son accession à la présidence de la soixantième session de l'Assemblée générale. Je tiens à transmettre mes cordiales salutations au Secrétaire général Kofi Annan, dont la sagesse et l'attachement au multilatéralisme ont immensément contribué à faire progresser l'ONU. Le Ministre Jean Ping du Gabon mérite une reconnaissance toute particulière pour la compétence et le dévouement avec lesquels il a présidé la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale.

Nous avons une occasion unique et historique de promouvoir le changement; ne la gâchons pas. La paix,

le développement, la démocratie et le respect des droits de l'homme sont des objectifs qui nous unissent. La réforme doit être notre mot d'ordre.

Le document final adopté hier au sommet (résolution 60/1) est incontestablement bien en deçà de ce que nous espérions. Il nous fournit toutefois des directives qui nous permettront de mener nos travaux à bon terme.

L'Assemblée générale doit être renforcée. Plus que jamais, nous avons besoin d'une instance à représentation universelle, au sein de laquelle les questions cruciales du monde d'aujourd'hui peuvent être débattues de façon démocratique. L'Assemblée générale doit assurer la direction et l'orientation politique de l'Organisation dans son ensemble. Si nous appuyons l'autorité de l'Assemblée générale en lui permettant d'agir plus rapidement et d'être plus productive, c'est l'essence même de l'ONU que nous enrichissons.

Le Conseil économique et social doit redevenir un organe dynamique et influent. Il doit nous aider à nous mettre d'accord sur les questions liées au commerce, aux finances et au développement dans un environnement exempt de jugement préconçu et de dogme. Le Conseil économique et social doit être une instance de délibération privilégiée dans notre effort en vue de réconcilier les objectifs de la croissance économique durable et la réduction des inégalités causées par une mondialisation asymétrique. Cette année, au sommet du Groupe des Huit (G-8) tenu à Gleneagles, le Président Lula a suggéré de valoriser le Conseil économique et social en organisant un débat de haut niveau, avec la participation du Ministre des finances du pays présidant le G-8. Le Conseil économique et social doit également contribuer à promouvoir la paix et la stabilité en partenariat avec le Conseil de sécurité, comme le prévoit l'Article 65 de la Charte.

La création de la Commission de la consolidation de la paix comblera un grand vide institutionnel. Elle fera le lien entre la sécurité et le développement. À l'heure actuelle, ce lien est inexistant.

Les structures et mécanismes de l'Organisation opérant dans le domaine des droits de l'homme doivent être améliorés et renforcés. Nous sommes favorables à la création d'un Conseil des droits de l'homme, sur la base des principes d'universalité, de dialogue et de non-sélectivité. L'élaboration par le Haut Commissariat

des Nations Unies aux droits de l'homme d'un rapport mondial annuel couvrant tous les pays et toutes les situations permettra de renforcer la crédibilité du système des Nations Unies en matière de droits de l'homme.

Le Secrétaire général a demandé une meilleure coordination dans l'action que nous menons en vue de protéger les victimes de violations graves et systématiques des droits de l'homme. La coopération en matière de droits de l'homme et d'aide humanitaire doit être régie par le principe de la responsabilité collective. À plusieurs occasions, nous avons soutenu – dans notre région et ailleurs – que le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États doit être associé à l'idée de « non-indifférence ».

On nous a demandé d'examiner de nouveaux concepts, tels que la sécurité humaine et la responsabilité de protéger. Nous sommes d'accord pour dire qu'ils méritent qu'on leur accorde une place appropriée dans notre système. Mais il est illusoire de croire que nous pouvons combattre les dysfonctionnements à l'origine des violations graves des droits de l'homme par le seul recours aux armes ou même par des sanctions économiques, sans avoir pleinement utilisé la voie diplomatique et la persuasion.

La sécurité humaine est avant tout le fruit de sociétés justes et équitables qui promeuvent et protègent les droits de l'homme, renforcent la démocratie et respectent la primauté du droit, tout en créant des opportunités de développement économique et de justice sociale. L'ONU n'a pas été créée pour répandre l'idée que l'ordre s'impose par la force. Cette solution extrême ne peut être envisagée que lorsque toutes les autres options ont été épuisées et que les solutions pacifiques se sont avérées impossibles. C'est toujours sur le plan multilatéral qu'il faut décider si de telles circonstances exceptionnelles existent.

La Charte prévoit deux situations dans lesquelles le recours à la force est permis : pour rétablir ou maintenir la paix et la sécurité internationale et en cas de légitime défense. Lorsque ces deux concepts sont confondus, ce sont les principes fondamentaux de l'Organisation qui en souffrent.

La réforme du Conseil de sécurité est la pièce maîtresse du processus de réforme dans lequel nous sommes engagés. La grande majorité des États Membres reconnaissent la nécessité de rendre le

Conseil de sécurité plus représentatif et plus démocratique.

En ce moment historique, aucune réforme du Conseil de sécurité n'aura de sens si elle n'envisage pas d'accroître le nombre de sièges permanents et non permanents et d'inclure des pays en développement d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie dans les deux catégories. Nous ne saurions accepter que se perpétuent des déséquilibres qui vont à l'encontre de l'esprit même du multilatéralisme.

Avant tout, un Conseil plus efficace doit être capable de veiller à ce que ses décisions soient appliquées. Il n'est pas raisonnable de s'attendre à ce que le Conseil continue d'élargir son ordre du jour et d'accroître ses responsabilités sans remédier à son déficit démocratique.

Il y a deux ans, le Président Luiz Inacio Lula da Silva a déclaré devant l'Assemblée que chaque nation qui défend la démocratie au niveau national doit lutter pour des processus de prise de décisions plus transparents, légitimes et représentatifs dans ses relations internationales. Dans la même veine, le Secrétaire général Kofi Annan a relevé les contradictions à surmonter, en déclarant ce qui suit :

« Nous sommes ceux qui allons dans le monde entier donner des leçons de démocratie à chacun. Je pense qu'il est temps que nous les appliquions nous-mêmes et qu'ensuite nous montrions qu'il y a une représentation effective ».

Nous sommes encore loin d'avoir réalisé les objectifs de la Déclaration du Millénaire. Le sommet de cette semaine a souligné l'importance d'un nouvel engagement en faveur de l'aide au développement et a contribué à ce que l'objectif de 0,7 % du produit national brut consacré à l'aide publique au développement soit universellement accepté. Dans le même temps, nous devons continuer de rechercher des sources de financement nouvelles et novatrices. J'ai noté avec satisfaction que depuis le Sommet des dirigeants mondiaux pour l'action contre la faim et la pauvreté, convoqué l'an dernier par le Président Lula, nous avons accompli d'importants progrès. Un nombre croissant de gouvernements et d'organisations non gouvernementales ont rallié l'action en vue d'éradiquer la faim et la pauvreté. C'est la seule guerre que nous menons. C'est la seule guerre que nous pouvons tous remporter.

Cette année, nous avons été de nouveau témoins d'actes brutaux de terrorisme. Des civils innocents, des femmes et des enfants sont aujourd'hui victimes de groupes qui se posent en adversaires des valeurs que nous partageons. Pays dont l'identité ne saurait être dissociée des notions de tolérance et de diversité, le Brésil rejette dans les termes les plus énergiques ces actes odieux qui sont contraires à la notion même d'humanité. Nous continuerons d'appuyer une coopération internationale renforcée dans la lutte contre le terrorisme et dans le combat mené pour éliminer les causes profondes.

De tels efforts doivent être entrepris dans le respect du droit international et des droits de l'homme. La lutte contre le terrorisme ne saurait être envisagée uniquement en termes de répression policière. Et une telle répression ne saurait non plus donner lieu à des massacres absurdes et aveugles qui ressembleraient aux méthodes même du terrorisme. Bien qu'il n'existe pas automatiquement un lien entre pauvreté et terrorisme, des communautés peuvent se retrouver face aux comportements extrêmes de groupes fanatiques en raison de graves problèmes économiques et sociaux, surtout si ces problèmes sévissent dans un cadre où n'existe aucune liberté civile ou politique. Je tiens à dire que le Brésil est disposé à œuvrer avec énergie à la conclusion rapide d'une convention générale contre le terrorisme.

Nous reconnaissons les risques de prolifération des armes de destruction massive. En même temps, nous ne pouvons ignorer l'importance de réduire et de démanteler les arsenaux actuels de ces armes. Nous regrettons que la septième Conférence d'examen des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) n'ait pas produit de résultats concrets. Parallèlement à nos initiatives sur la non-prolifération, nous devons continuer d'œuvrer inlassablement en faveur du désarmement nucléaire.

Outre les défis que je viens de mentionner, nous faisons face à deux crises de portée mondiale : la pandémie explosive de VIH/sida et les graves menaces que pose le changement climatique. Le Brésil continuera de promouvoir l'application des instruments multilatéraux existants pour lutter contre ces fléaux.

Le Brésil est déterminé à renforcer son alliance stratégique avec son partenaire principal dans la région – l'Argentine – et à promouvoir une Amérique du Sud prospère, intégrée et politiquement stable, sur la base

de notre expérience dans le Marché commun du Sud (MERCOSUR). Nous œuvrerons sans relâche à l'avancement du MERCOSUR dans les domaines économique et politique. La Communauté sud-américaine des nations, fondée l'année dernière à Cuzco (Pérou) peut être considérée comme une force active d'intégration pour l'ensemble de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Les efforts que nous déployons pour mettre en place des partenariats avec d'autres pays en développement ne se limitent pas à notre région immédiate. Le Forum de concertation entre l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud a réuni trois grandes démocraties d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine qui souhaitent vivement renforcer leurs liens économiques, politiques et culturels entre elles et entre leurs régions. De concert avec d'autres partenaires, nous avons créé le Groupe des Vingt (G-20), qui met les pays en développement au centre des négociations commerciales agricoles du cycle de Doha, de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Grâce au rôle joué par le G-20, il a été possible de conjuguer la libéralisation du commerce avec la justice sociale dans le contexte d'un système commercial multilatéral.

Le Brésil aspirait depuis longtemps à renforcer ses liens avec l'Afrique. Aucun gouvernement précédent n'a poursuivi cet objectif avec la détermination manifestée par le Président Lula. Le commerce et la coopération entre le Brésil et l'Afrique ont considérablement augmenté. Le dialogue politique s'est intensifié. Nous avons contribué à la consolidation de la paix et de la démocratie dans des pays tels que la Guinée-Bissau et Sao Tomé-et-Principe. Nous avons participé à la lutte contre la faim, au développement de l'agriculture et à la lutte contre le fléau du VIH/sida dans divers pays frères d'Afrique.

C'est ce même sentiment de solidarité qui nous incite à participer aux initiatives de paix de l'ONU en Haïti. La présence brésilienne et latino-américaine en Haïti est sans précédent, pour ce qui est tant des troupes que de l'engagement politique. Trois objectifs nous motivent : créer un environnement sûr, promouvoir un dialogue entre les divers acteurs politiques afin d'assurer une véritable transition démocratique, et assurer un appui international effectif à la reconstruction institutionnelle, sociale et économique. Haïti offrira sans doute la première occasion de mettre à l'épreuve la commission de la consolidation de la paix.

Le Brésil et le monde arabe renouent actuellement leurs liens d'amitié, résultat de puissantes affinités historiques et culturelles. En plus des initiatives bilatérales, le Brésil a renforcé ses relations avec des groupements régionaux tels que le Conseil de coopération du Golfe et la Ligue arabe. En mai 2005, un sommet sans précédent d'États arabes et sud-américains a eu lieu à Brasilia. Cette initiative novatrice a rapproché deux régions du monde en développement dans une démonstration concrète d'harmonie des civilisations.

Au cours de plusieurs voyages que j'ai entrepris au Moyen-Orient, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec toutes sortes de personnes, y compris des dirigeants d'Israël et de Palestine. Ils sont bien conscients de la volonté du Brésil d'appuyer les travaux du Quatuor en tant que partenaire de paix. L'habitude de pratiquer la tolérance et le respect d'autrui, ainsi que la coexistence harmonieuse de différentes communautés dans notre pays, nous donnent un avantage comparatif. Cette conviction est, je le crois, partagée par des personnalités éminentes et des dirigeants politiques tant d'Israël que de Palestine.

Au début de ce nouveau chapitre de la vie de l'ONU, le Brésil demeure attaché aux idéaux qui ont abouti à la création de la seule organisation ayant une portée universelle, du seul organe à même de garantir un avenir de paix et de prospérité, non pas pour quelques-uns, mais pour tous.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Condoleezza Rice, Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique.

M^{me} Rice (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Au nom du Président Bush et du peuple des États-Unis tout entier, bienvenue dans la ville de New York.

À la suite de l'ouragan Katrina, mes compatriotes ont fait l'expérience de la compassion de l'ONU. Je tiens à remercier le Secrétaire général, M. Kofi Annan, d'avoir mobilisé l'appui de cette institution. Je tiens également à remercier les représentants des 126 pays qui ont proposé leur aide aux opérations de secours. Les États-Unis n'oublieront jamais leur générosité alors que nous en avons besoin.

En période de changements historiques tumultueux, les dirigeants doivent se faire les architectes d'un monde meilleur. Nous devons

examiner le nouveau paysage international, poser les bases solides de principes moraux et bâtir des institutions qui reflètent notre moment particulier dans l'histoire. Ce sont ces institutions qui permettent aux citoyens engagés de nous rapprocher encore plus des idéaux de justice qui touchent toutes les âmes : l'aspiration universelle à la sécurité, la prospérité, la liberté et la dignité.

Il y a 60 ans, l'heure était justement à la transformation. À la suite de l'un des plus grands cataclysmes de l'histoire du monde, les États-Unis se sont associés aux bâtisseurs visionnaires de plus de 50 pays pour créer l'Organisation des Nations Unies. Nous avons édifié une institution qui contribue depuis six décennies à l'instauration d'un monde pacifique. Mais aujourd'hui, avec la fin de la guerre froide, la montée de la mondialisation et l'apparition de nouvelles menaces, le terrain même de la politique internationale a bougé sous nos pieds. Dans ce monde nouveau, nous devons encore une fois relever le défi de bâtir pour l'avenir.

Le moment est venu de réformer l'ONU. Ensemble, nous devons saisir cette occasion. L'Article 1 du Chapitre I de la Charte des Nations Unies énonce les quatre buts des Nations Unies, de nobles aspirations qui ont résisté à l'épreuve du temps. Mais voyez les formes différentes qu'ils revêtent aujourd'hui, en 2005, par rapport à celles qu'ils avaient en 1945, lorsqu'ils ont été énoncés pour la première fois.

Le premier but des Nations Unies est de maintenir la paix et la sécurité internationales. En 1945, les menaces les plus graves qui pesaient sur la paix et la sécurité venaient des États eux-mêmes et étaient essentiellement liées à leurs frontières. Aujourd'hui, toutefois, les plus grandes menaces auxquelles nous faisons face naissent à l'intérieur des États et ignorent leurs frontières : des menaces transnationales telles que le terrorisme et la prolifération des armes, une pandémie et le trafic des êtres humains.

Le deuxième but de cette institution, tel qu'énoncé dans la Charte des Nations Unies, est de développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes. En 1945, vivre dans la liberté et la dignité était plus une aspiration qu'une réalité pour la majeure partie de la population mondiale. De nos jours, en revanche, un

nombre record de nations ont adopté les principes de la démocratie et des droits de l'homme, même si ce triomphe moral ne sera total que lorsque tous les individus exerceront leurs libertés fondamentales.

Le troisième but de l'ONU est de réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux. En 1945, on redoutait que les différends internationaux ne fussent principalement le fait d'États puissants et agressifs, qui auraient la convoitise et la capacité de repousser leurs frontières au moyen de la force. De nos jours, en revanche, il apparaît clairement que ce sont les États faibles et mal dirigés, qui n'ont pas la volonté ou les moyens de se gouverner dans la justice, qui constituent la principale source des crises mondiales : guerres civiles, génocides, pauvreté extrême ou encore catastrophes humanitaires.

Le dernier but de l'ONU énoncé dans la Charte est d'être un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers ces fins communes. En 1945, les dirigeants mondiaux s'étaient réunis pour forger un partenariat institutionnel qui puisse relever les défis collectifs de l'époque. De nos jours, le nouveau contexte mondial nous oblige à transformer l'ONU afin de pouvoir relever les défis collectifs de notre temps.

Il faut que les Membres de cet organe œuvrent ensemble au renforcement de la sécurité dans ce monde menacé par des extrémistes qui ne sont liés à aucun État. Aujourd'hui, j'engage les pays du monde à ratifier la convention générale sur le terrorisme. Aucune cause, aucun mouvement, aucune revendication ne peut justifier l'assassinat délibéré de civils et de non-combattants innocents. Tous les principes moraux le condamnent. Il est temps que chaque Membre de l'ONU déclare illicites les agissements du terrorisme international.

Nous devons également promouvoir côte à côte la prospérité et le développement dans ce monde porteur d'un grand potentiel. Les États-Unis sont attachés aux objectifs du Millénaire pour le développement. Il y a trois ans, toutes les nations réunies à la Conférence de Monterrey ont d'ailleurs convenu que le développement devait être un processus bidirectionnel. Si les pays donateurs ont la responsabilité d'accroître l'aide fournie aux pays en développement, ces derniers sont tenus, pour leur part, de se gouverner dans la justice, de promouvoir la liberté économique et

d'investir dans leur population. Le Consensus de Monterrey donne des résultats.

Ce n'est pas le moment de revenir à une conception surannée et inefficace du développement. Un certain nombre de pays, représentant les trois quarts de la population du monde en développement, sont bien partis pour atteindre à l'horizon 2015 les cibles fixées dans la Déclaration du Millénaire.

Comme le Président Bush l'a déclaré mercredi, les États-Unis sont prêts à prendre de nouvelles mesures pour accélérer ces progrès : nous éliminerons tous les droits de douane et subventions qui entravent la liberté des échanges, sous réserve que d'autres nations fassent de même.

Il importe également que les Membres de l'ONU œuvrent de concert à soutenir la démocratie dans ce monde où la liberté progresse. À cette fin, le Président Bush a proposé en 2004 que l'on crée un fonds pour la démocratie. Grâce au large appui de cet organe, c'est désormais chose faite. Le Fonds pour la démocratie reçoit des dons en espèces et en nature de la part des pays, grands et petits, qui souhaitent aider à la construction d'autres démocraties. La plus grande démocratie au monde, l'Inde, a montré l'exemple avec sa généreuse contribution de 10 millions de dollars.

Cela dit, il est clair qu'en matière de démocratie, les États-Unis ont tout lieu de faire preuve d'humilité. Car, après tout, cela ne fait pas si longtemps que le pays a octroyé le droit de vote à tous ses citoyens : j'étais moi-même déjà née. De toute évidence, le chemin vers la démocratie est long et semé d'embûches; il varie d'un pays à l'autre. Les principes de la démocratie n'en sont pas moins universels, tout comme leur quête. Voilà pourquoi l'ONU a le devoir d'offrir son soutien à tout pays qui s'engage sur le difficile chemin de l'autonomie. En Afghanistan, en Iraq, au Liban, dans les territoires palestiniens et partout ailleurs dans le monde, les peuples désireux de bâtir une démocratie méritent notre aide.

Tous nos objectifs communs sont véritablement ambitieux. L'ONU a un rôle essentiel à jouer dans leur réalisation. Mais pour que cette institution devienne, en ce XXI^e siècle, un véritable moteur du changement, elle doit dès à présent se transformer. Il faut que l'ONU donne le coup d'envoi à une longue révolution de réformes.

La déclaration finale du Sommet de l'ONU (résolution 60/1), que tous les chefs d'État ont adoptée cette semaine, exprime le consensus mondial que la réforme est impérative. Je tiens à remercier le Président sortant de l'Assemblée générale, M. Ping, de ses efforts inlassables à cet égard.

La tâche qui nous incombe désormais sous la direction du Président Eliasson consiste à mettre en chantier les réformes vitales qui rendront l'ONU plus soucieuse de rendre des comptes à ses Membres, mieux équipée face aux nouveaux défis et plus fidèle à ses buts originels.

Les États-Unis se félicitent que tous les dirigeants se soient engagés à créer une commission de consolidation de la paix. Nous devons maintenant nous atteler à la difficile tâche de sa mise sur pied. La Commission de consolidation de la paix est chargée de planifier les opérations à mener au sortir d'un conflit, avant même l'éclatement des crises. De plus, elle doit aider à coordonner les efforts de reconstruction une fois que les combats ont cessé. Dans ce monde exposé à la menace de troubles civils, l'ONU a besoin d'être mieux préparée à aider les pays à reconstruire au sortir d'un conflit.

Nous nous réjouissons que les dirigeants de la planète aient reconnu l'importance de créer un conseil des droits de l'homme. Mais cela exigera un travail de longue haleine tout au long des prochains mois. Il est primordial que ce conseil des droits de l'homme compte moins de membres, soit moins politisé et jouisse d'une plus grande crédibilité que la Commission du même nom. Et jamais, en aucun cas, il ne devra laisser les brutales dictatures être en position de juger les démocraties responsables. Il est primordial que le conseil des droits de l'homme possède l'autorité morale nécessaire pour condamner tous les auteurs de violations des droits de l'homme, même ceux qui siègent dans cette salle, à nos côtés.

Enfin, nous nous félicitons que les dirigeants de la planète aient promis de rendre l'ONU plus efficace et fidèle à ses principes. Comme le Président Bush l'a dit mercredi (*voir A/60/PV.2*), l'ONU doit être le symbole de l'intégrité et respecter les normes qu'elle fixe aux autres. Afin que l'ONU soit un champion plus légitime de la démocratie, nous devons renforcer la transparence et l'obligation de rendre des comptes au sein de l'institution. Afin que l'ONU soit un artisan plus crédible de la prospérité, nous devons concevoir

des règles d'éthique plus strictes et instaurer un meilleur contrôle interne, de façon à garantir le plus haut degré de professionnalisme possible. Et afin que l'ONU soit à même de relever les défis actuels, nous devons examiner de manière minutieuse, régulière et exhaustive les objectifs et les résultats de tous les programmes des Nations Unies.

Nos concitoyens méritent une ONU qui force leur respect et soit digne des contributions qu'ils lui versent à travers leurs impôts. Les dirigeants de toute démocratie sont tenus de prouver que l'argent du contribuable est judicieusement dépensé.

En faisant véritablement avancer ces réformes fondamentales, on montrera que l'ONU est capable de s'attaquer à des changements plus importants, comme la réforme du Conseil de sécurité. Nous voulons que cet important organe soit le reflet du monde tel qu'il est en 2005 et non tel qu'il était en 1945. Les États-Unis sont favorables à l'élargissement du Conseil de sécurité. Nous appuyons depuis longtemps l'octroi d'un siège permanent au Japon. De plus, nous pensons que les pays en développement méritent d'être mieux représentés au sein de cet organe. L'efficacité du Conseil de sécurité devrait s'en trouver renforcée.

Et le Conseil de sécurité doit être efficace. Il doit pouvoir faire face aux grands défis que sont le terrorisme et la prolifération nucléaire, surtout lorsque les menaces sont bien réelles et que des pays comme l'Iran mettent en péril l'efficacité du régime mondial de la non-prolifération. Quand les voies de la diplomatie ont été épuisées, le Conseil de sécurité doit être saisi. Les questions relatives aux activités nucléaires de l'Iran n'ont toujours pas reçu de réponse, malgré les efforts répétés de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Après avoir accepté de négocier avec l'Europe, l'Iran a pris la décision unilatérale d'abandonner les pourparlers pour relancer ses programmes nucléaires. Il est primordial que l'Iran retourne à la table des négociations avec les trois pays de l'Union européenne et qu'il renonce définitivement à ses projets d'armement nucléaire.

L'expérience de ces dernières années corrobore la vérité universelle que les institutions internationales sont fortes, efficaces et utiles à la seule condition que leurs membres en décident ainsi. L'ONU n'y fait pas exception.

Les États-Unis ont foi en une Organisation des Nations Unies forte et efficace. Nous nourrissons de grandes ambitions pour son avenir.

Alors, en cette année, à l'heure où l'ONU marque son soixantième anniversaire, renouvelons nos engagements à agir conformément à nos principes. Retrouvons cet esprit de création qui animait les bâtisseurs et dirigeants de 1945. Et réformons cette grande institution pour qu'elle puisse relever les défis d'une ère nouvelle.

Allocution de M. Olusegun Obasanjo, Président de la République fédérale du Nigéria

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République fédérale du Nigéria.

M. Olusegun Obasanjo, Président de la République fédérale du Nigéria, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Olusegun Obasanjo, Président de la République fédérale du Nigéria, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Obasanjo (*parle en anglais*) : Au nom du Gouvernement et du peuple du Nigéria, ainsi qu'en ma qualité de Président en exercice de l'Union africaine, je souhaite vous présenter mes sincères félicitations, Monsieur le Président, ainsi qu'à votre pays, la Suède, à l'occasion de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale en sa soixantième session. Je tiens aussi à saluer la façon dont vous avez dirigé les travaux de la Réunion plénière de haut niveau de ces trois derniers jours. Le thème que vous avez retenu pour le débat général de cette année – « Pour une Organisation des Nations Unies plus forte et plus efficace : suivi et mise en œuvre de la Réunion plénière de haut niveau de septembre 2005 » – est en effet des plus pertinents et arrive à point nommé, car il exprime notre souhait commun de voir une Organisation renouvelée et revigorée. Je vous assure du plein appui et de l'entière coopération de la délégation nigériane. Je souhaiterais également exprimer notre reconnaissance à votre prédécesseur, S. E. M. Jean Ping, de la République du Gabon, pour la manière dont il a dirigé les travaux de l'Assemblée et pour le dévouement dont il a fait montre.

Je félicite également le Secrétaire général, S. E. M. Kofi Annan, pour sa ténacité et ses qualités de chef, qui soutiennent le rôle de l'Organisation des Nations Unies et sous-tendent le processus de réforme du système des Nations Unies actuellement en cours.

Monsieur le Président, vous avez assumé la présidence de la soixantième session à un moment où l'ONU est le témoin d'événements historiques qui ouvrent une ère nouvelle. La présente session a, au cours des trois derniers jours, fait l'examen et le bilan des cinq années de mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). En plus du processus de réforme, lancé par le rapport du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement nommé par le Secrétaire général, qui s'intitule « Un monde plus sûr : notre affaire à tous » (A/59/565) et par le rapport du Secrétaire général lui-même, intitulé « Dans une liberté plus grande » (A/59/2005), la présente session marquera aussi le dixième anniversaire de la mise en œuvre des Déclarations et Programmes d'action de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et du Sommet mondial pour le développement social, tenus respectivement à Beijing et Copenhague.

Je n'ai aucun doute, Monsieur le Président, que grâce à votre vaste expérience de la diplomatie et des affaires d'État vous saurez mener cette session à une conclusion réussie.

L'ONU continue de jouer un rôle crucial dans les vies de tous les peuples grâce à son vaste réseau d'activités. À cet égard, le Nigéria est fermement convaincu du bien-fondé de son engagement à l'appui du renforcement de l'ONU et de la protection de ses idéaux, notamment le maintien de la paix et la sécurité internationales, la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales et la prévention des atteintes à ceux-ci, la promotion de la coopération internationale comme moyen de régler les problèmes économiques, sociaux, culturels et humanitaires au niveau international. Il reste tellement à faire dans ces domaines que seule une ONU rajeunie sera en mesure de relever au mieux le défi.

L'année dernière, la situation au Soudan, y compris dans la région du Darfour, était source de grave préoccupations pour l'Afrique mais aussi pour la communauté internationale. Toutefois, grâce aux efforts conjugués de l'ONU, de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le

développement (IGAD), nous sommes parvenus à ouvrir une ère d'espoir dans ce pays. Un Accord de paix global a été signé et appliqué dans le très long conflit entre le nord et le sud, et la cinquième série de pourparlers de paix intersoudanais sur le Darfour a repris à Abuja en juin 2005; elle est actuellement en cours. Je saisis cette occasion pour appeler une fois encore les parties à abandonner la ligne dure qu'elles ont tenue dans les négociations et à adopter une politique de compromis dans l'intérêt des générations futures.

La communauté internationale a fait preuve d'une très grande bonne volonté en facilitant le processus de paix au Darfour, et cette dynamique doit être maintenue par les parties. Il est de même tout aussi important de maintenir et préserver le niveau actuel de paix entre le Nord-Soudan et le Sud-Soudan. Dans ce contexte, je souhaite saluer le courage du regretté John Garang qui a su mener le peuple du Sud-Soudan à un accord avec le Gouvernement soudanais. Nous regrettons le décès de M. John Garang et nous exprimons nos sincères condoléances à sa famille ainsi qu'au Gouvernement et au peuple soudanais.

La situation en Somalie continue de susciter l'espoir quant à la capacité des parties au conflit d'aplanir leurs divergences dans l'intérêt supérieur du pays qu'elles chérissent. L'Union africaine continuera de jouer un rôle actif à cet égard, tout comme l'IGAD et les pays de la région, afin d'aider les Somaliens à réaliser leur rêve d'un pays unifié et pacifique.

Dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sont restés pleinement engagés dans leurs efforts en vue de trouver une solution durable à la crise en Côte d'Ivoire. Dans ce contexte, nous reconnaissons l'appui précieux apporté au processus de paix par l'ONU. Nous sommes reconnaissants au Président Thabo Mbeki, de l'Afrique du Sud, des efforts qu'il a déployés dans ses tentatives de médiation en Côte d'Ivoire au nom de l'Union africaine. À la lumière du rapport remis le 30 août 2005 par le Président Mbeki et de la récente annonce que les élections prévues pour octobre pourraient ne pas avoir lieu, il sera nécessaire que la CEDEAO, puis l'Union africaine, réexaminent la situation en Côte d'Ivoire. Nous le ferons en étroite consultation avec le Secrétaire général et le Conseil de sécurité des Nations Unies.

Nous nous félicitons du retour progressif vers la démocratie, la réconciliation, la sécurité et le développement au Togo et nous apprécions les efforts en ce sens de l'ONU, de l'Union européenne et d'autres partenaires pour le développement. Les élections en Guinée-Bissau ont désormais eu lieu. Le processus de réconciliation qui va précéder l'investiture du Président nouvellement élu a débuté. Aussi bien le Togo que la Guinée-Bissau auront besoin d'un appui substantiel pour construire leurs économies, sans quoi leurs situations pourraient se dégrader. Nous demandons l'aide de l'ONU et de ses institutions, ainsi que celle de l'Union européenne et des autres partenaires du développement.

L'UA est résolument fidèle à sa politique consistant à ne pas accepter parmi ses membres un gouvernement qui ne soit pas issu d'un processus constitutionnel ou démocratique. Telle est aujourd'hui la situation de la Mauritanie. Nous maintenons bien sûr un dialogue constructif et recommandons un retour rapide à la démocratie, la réconciliation nationale, l'introduction des réformes nécessaires ainsi que de législations permettant au pays d'aller de l'avant.

Nous nous félicitons des élections au Burundi et du gouvernement qui en est issu, sur la base de la Constitution qui vient d'être approuvée. Nous apprécions le rôle joué par tous les amis du Burundi qui ont permis qu'il en soit ainsi. Comme le Togo et la Guinée-Bissau, le Burundi aura besoin d'une aide particulière pour pouvoir consolider son processus de réconciliation et sa démocratie.

Nous applaudissons à la proposition du Secrétaire général contenue dans son rapport récent sur la situation en Sierra Leone. Nous nous félicitons notamment de son intention de suivre de près la situation sécuritaire, politique, humanitaire et des droits de l'homme dans ce pays. L'UA est également satisfaite de la prorogation de six mois du mandat de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) et de la reconnaissance du fait qu'une forte présence de l'ONU dans le pays sera nécessaire après le retrait de la MINUSIL. Nous estimons que la présence du système des Nations Unies favorisera un climat de confiance et garantira la stabilité durant les mois essentiels qui suivront son retrait. Nous demandons à la communauté internationale de continuer d'aider le Gouvernement sierra-léonais dans ses efforts visant à créer une force de police, des forces armées et un appareil judiciaire qui soient crédibles,

efficaces et viables, ainsi qu'à reconstruire l'infrastructure sévèrement endommagée, nécessaire à la relance des activités économiques et sociales.

Le processus de paix au Libéria est dans sa phase la plus délicate et exige la coopération de toutes les parties dans le pays. L'UA surveille de près l'évolution de la situation. Nous espérons fermement que les élections prévues pour le mois prochain aboutiront à une transition pacifique. Il faut à cet égard éviter le recours à la propagande dans le but de détourner l'attention vers des questions qui ne sont pas liées à la conduite des prochaines élections présidentielles et s'opposer à ce recours.

Il me semble tout à fait pertinent de répéter ce que j'avais dit ici auparavant concernant Charles Taylor, qui a été encouragé à quitter le Libéria afin d'éviter un bain de sang. Il a été encouragé par les dirigeants africains au niveau de l'UA et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à quitter volontairement le pouvoir et son pays, dans l'intérêt du Libéria, de l'Afrique de l'Ouest, de l'Afrique en général et de la paix et de la sécurité mondiales. Il a été escorté au Nigéria par le Président Kuffor, qui était alors le Président de la CEDEAO, et par les Présidents Mbeki et Chissano, qui étaient respectivement les Présidents sortant et nouvellement élu de l'UA. Nous considérons que la cause de la paix au Libéria serait bien servie si Charles Taylor se tenait ou était maintenu à distance du Libéria au cours de la période de transition, ainsi que durant les premiers stades de la consolidation de la paix dans ce pays après les élections.

S'agissant de la région des Grands Lacs, nous avons pris note de la décision réaliste prise par les deux chambres du Parlement de la République démocratique du Congo de proroger de six mois la période de transition qui aurait dû se terminer le 30 juin 2005, conformément aux dispositions de l'Accord global et inclusif sur la transition en République démocratique du Congo, signé à Pretoria en décembre 2002, et conformément à l'article 196 de la Constitution de transition. L'UA est déterminée à continuer d'œuvrer aux côtés de l'ONU afin de faciliter un règlement pacifique du conflit. L'UA voudrait à cet égard appeler à nouveau toutes les parties au conflit en République démocratique du Congo à respecter cette décision. Nous espérons que cela permettra un déroulement satisfaisant des élections prévues par l'Accord. Avec la coopération de toutes les parties

concernées et le soutien actif de la communauté internationale, nous tablons sur un retour sans heurts à la normalité et la restauration de la paix et de la stabilité en République démocratique du Congo.

L'attachement du Nigéria à la non-prolifération nucléaire n'a jamais fait l'ombre d'un doute. Nous avons toujours soutenu que cela devrait s'appliquer à tous les États. Les conventions en matière de désarmement méritent l'appui de l'ensemble des États, qu'ils soient petits ou grands, dotés ou non dotés de l'arme nucléaire. Ma délégation regrette l'échec, en 2005, de la Conférence d'examen des parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Nous ne permettrons pas que la stabilité relative de notre monde nous pousse à croire que la nécessité d'un désarmement total n'existe plus. Nous ne pouvons pas non plus dissocier le désarmement de la non-prolifération, ce qui nous permettrait d'atteindre l'objectif, inscrit dans la Charte des Nations Unies, de sauver les générations à venir du fléau de la guerre et de la destruction.

La disponibilité et la large diffusion des armes légères et de petit calibre représentent une des plus grandes menaces pour la paix et la sécurité, notamment dans notre région. Ces armes ont contribué à prolonger les conflits et à saper la stabilité, la paix sociale et la sécurité. Elles ont causé d'immenses dommages aux économies des États touchés. Le Nigéria se félicite donc de l'accord conclu en juin 2005 relatif à un instrument international qui permettrait aux États d'identifier et de retrouver, en temps utile et sans risque d'erreur, la trace des armes légères et de petit calibre illicites. Mais cela ne constitue qu'une mesure palliative. Il nous faut un instrument international qui soit juridiquement contraignant et qui puisse réglementer, contrôler et surveiller le commerce illicite des armes légères, y compris leur transfert à des acteurs non étatiques. En se prononçant clairement et positivement en ce sens, les États Membres doivent montrer qu'ils sont déterminés à ne pas encourager ou excuser le détournement de ces armes au profit de réseaux illicites.

Le terrorisme continue de faire peser une grande menace pour la paix et la sécurité aux niveaux local, national et international. Il est contraire à l'état de droit, aux droits de l'homme, à la démocratie et à la liberté. Il entrave le développement durable en déstabilisant les États, notamment les démocraties naissantes ou les nations en transition. Le Nigéria

réaffirme sa conviction que le terrorisme ne saurait en aucun cas être justifié et doit donc être combattu sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. À cette fin, mon pays se félicite de l'adoption, le 13 avril 2005, de la Convention internationale pour la suppression des actes de terrorisme nucléaire et il s'engage à travailler, de concert avec d'autres pays, à mobiliser la volonté politique nécessaire pour assurer rapidement l'entrée en vigueur d'une convention globale sur le terrorisme. Nous nous félicitons également de l'adoption par le Conseil de sécurité d'une résolution condamnant l'incitation au terrorisme et à des actes de terrorisme.

Tandis que nous nous apprêtons à examiner l'état d'avancement des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), les défis de la faim, de la pauvreté et de la maladie continuent de tourmenter nos consciences, ainsi que celle de la communauté internationale. Ce sont ces préoccupations qui ont poussé les dirigeants africains à s'engager en faveur des idéaux du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), dont le principal objectif était d'encourager, entre autres, la bonne gouvernance, la démocratie, l'état de droit, la sécurité, la stabilité et les réformes macroéconomiques. Quatre ans plus tard, le NEPAD a enregistré des progrès modestes qui reflètent notre détermination de faire en sorte que l'Afrique travaille pour les Africains dans un monde interdépendant et sur la voie du développement durable.

Cependant, malgré nos efforts, la pauvreté demeure endémique en Afrique. La corrélation dangereuse qui existe entre l'écrasante pauvreté et le manque absolu de confiance dans le gouvernement national est une véritable source d'instabilité politique sur le continent et suscite beaucoup d'insatisfaction. Nous sommes, toutefois, reconnaissants de l'engagement renouvelé qu'ont pris nos partenaires de développement d'honorer leurs promesses en matière d'aide publique au développement, d'augmentation de l'investissement étranger direct, de refonte des structures commerciales et d'amélioration de l'assistance technique et structurelle à nos efforts. Nous avons également commencé à mettre l'accent sur un tourisme bien géré et orienté vers le développement, qui peut constituer une véritable source de richesse et d'emplois et représenter un facteur efficace dans la réalisation de plusieurs objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Nous demeurons déterminés à assurer le climat propice indispensable pour encourager l'investissement, générer la richesse et libérer nos populations de la pauvreté. Nos politiques et nos pratiques agricoles sont conçues dans la perspective de l'expansion nécessaire pour nourrir notre population, tout en permettant l'exportation de certains produits et la fourniture de matières premières à nos industries.

Le rôle central que joue le commerce en tant que véritable moteur de la croissance économique ne saurait être sous-estimé. Les questions de l'accès aux marchés des pays développés, de la suppression des subventions agricoles, ainsi que de l'élimination des tarifs douaniers qui faussent le marché, devraient être réglées d'une manière définitive par nos partenaires de développement appartenant au monde industrialisé, afin que les pays en développement soient davantage en mesure de bénéficier du commerce. Une conclusion réussie des négociations sur le commerce multilatéral de Doha serait un test décisif de notre détermination.

Je tiens à saluer la vision et le courage dont ont fait preuve les membres du Club de Paris, qui ont récemment accordé à plusieurs pays africains, entre autres, une annulation et un allègement de la dette. Nous exhortons la communauté internationale à trouver une solution qui soit efficace, globale, durable et favorable au développement du problème de la dette des pays en développement, qui est devenu pour eux, un simple rouage dans l'engrenage du développement, de la croissance et du progrès.

Depuis 1986, l'épidémie du VIH/sida s'est rapidement transformée en un monstre présent dans le monde entier. Pour s'attaquer à ce fléau, de nombreux pays africains, y compris le Nigéria, ont adopté la stratégie de réaction multisectorielle préconisée par l'ONU.

Le Nigéria a suivi avec un vif intérêt les diverses propositions sur la réforme de notre Organisation, l'ONU, et il a pris une part active aux discussions. Nous appuyons fermement la proposition de créer une commission de consolidation de la paix, car elle contribuerait beaucoup à réduire le gouffre béant qui existe entre la consolidation d'une paix durable et la sécurité des pays après un conflit, en particulier en Afrique.

Nous soutenons également la proposition de créer un conseil des droits de l'homme. Toutefois, nous ne pensons pas que le seul remplacement de la

Commission des droits de l'homme par le conseil qui est envisagé suffira à corriger les lacunes qui ont pu être constatées en matière de promotion et de protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, à moins que le conseil envisagé n'adopte une culture nouvelle, qui consisterait à traiter des cas de violations dont il est saisi à l'aune de normes types capables de recueillir un large soutien et d'inspirer la confiance.

Quant à la proposition relative à l'élargissement du Conseil de sécurité, le Nigéria a toujours accordé son soutien et, en tant que membre du mécanisme de suivi de l'Union africaine, est toujours resté fidèle à l'application du Consensus d'Ezulwini. Nous l'avons fait sans arrière-pensée ni intérêt national particulier, mais dans le seul but d'arriver à la meilleure issue possible pour l'Afrique lors du processus incontournable de négociations avec les autres régions et Membres de l'ONU, dont l'Afrique doit impérativement obtenir le soutien si elle entend concrétiser son exigence fondamentale, qui est d'augmenter le nombre et la qualité des membres du Conseil de sécurité la représentant.

Pour terminer, en ma qualité de Président de l'Union africaine pour l'année passée, j'ai eu le privilège de travailler en étroite liaison avec mes frères Chefs d'État et de gouvernement africains pour faire de l'Union africaine une organisation véritablement forte et efficace au service du développement des peuples africains. Grâce à nos efforts collectifs, nous avons ramené l'espoir et la confiance en Afrique. Nous n'avons, en aucun cas, l'intention de faiblir dans cet engagement renouvelé de tourner l'Afrique vers la paix, la sécurité, la stabilité, la croissance, le développement et la démocratie durable. J'ai bon espoir qu'avec la coopération inestimable que nous offrons l'Organisation des Nations Unies, nos partenaires de développement et la communauté internationale dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres initiatives s'inscrivant dans le cadre du NEPAD, l'Union africaine réussira à atteindre les nobles objectifs consacrés dans son Acte constitutif.

Le Président (*parle en anglais*): Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République fédérale du Nigéria de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Olusegun Obasanjo, Président de la République fédérale du Nigéria, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de S. E. M. Martin Torrijos, Président de la République du Panama

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Martin Torrijos, Président de la République du Panama.

M. Martin Torrijos, Président de la République du Panama, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Martin Torrijos, Président de la République du Panama, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Torrijos (*parle en espagnol*) : Je voudrais, Monsieur le Président, vous exprimer les félicitations du Gouvernement du Panama à l'occasion de votre élection à la présidence de cette session historique de l'Assemblée générale.

Je tiens à féliciter chaleureusement le Secrétaire général d'avoir entrepris avec tant de dévouement la difficile tâche de rénover l'Organisation des Nations Unies afin qu'elle puisse relever les défis du XXI^e siècle.

Je voudrais remercier tout spécialement le Président sortant de l'Assemblée générale, M. Jean Ping, pour les efforts qu'il a déployés dans la conduite des consultations et des délibérations menées en vue de parvenir à un accord et, plus particulièrement, d'avoir accordé sa confiance à la délégation du Panama pour faciliter le processus.

L'Organisation des Nations Unies a été édiflée sur un postulat fondamental, à savoir celui de l'égalité juridique des États, ce qui à l'époque correspondait plus à une aspiration qu'à une réalité. Malgré tout, de grands progrès ont été réalisés vers l'édification d'un monde où la force de la raison, de la justice et du dialogue règle les différends entre les nations, et non la puissance militaire ou économique.

Mon pays peut témoigner de ce que l'ONU et la communauté internationale ont créé des instruments et des institutions efficaces pour que l'équité l'emporte

sur les distances abyssinales qui existent entre les pays industrialisés et les pays en développement.

Le Panama a recouvré le plein contrôle de son territoire et du Canal grâce à ses dirigeants visionnaires, mais également, pour une large part, grâce à l'application des principes de droit international franchement défendus par l'ONU et grâce au soutien de la communauté internationale.

Le Panama ne sera jamais indifférent au destin de l'ONU. En tant que signataire de la Charte et bénéficiaire de ses institutions, le Panama a conscience de la nécessité d'adapter l'Organisation aux réalités de notre temps. Les formules utilisées pour y parvenir doivent s'axer sur la participation accrue des États à la prise de décisions de l'ONU et doivent viser la pleine égalité juridique des États, aspiration qui, si elle tarde à devenir réalité, n'en reste pas moins le fondement de l'Organisation.

L'on ne saurait retarder plus longtemps l'introduction d'un changement radical dans les normes qui régissent actuellement les relations économiques entre les États, car si l'ONU se dirige lentement vers l'égalité et la convergence, le monde, lui, se précipite vers un gouffre d'inégalités et de divergences.

En dépit des efforts déployés par certains des pays les moins avancés pour adapter leurs institutions aux modèles qui devraient leur permettre de réduire les inégalités, la pratique a montré que les recettes universelles ne fonctionnent pas de la même manière dans tous les pays. De fait, l'application de recettes rigides a provoqué l'élargissement du fossé entre les pays.

Au milieu d'une telle incertitude sur les politiques publiques pour le développement se sont produits des événements imprévus qui ont altéré complètement les équilibres extérieurs ou intérieurs : des catastrophes naturelles, des épidémies et, présentement, la montée des cours du pétrole, facteur indispensable de production et de croissance. En outre, on ignore si les conséquences négatives sur les économies seront automatiquement corrigées quand le phénomène qui les a créées aura disparu. De fait, il semblerait que nous nous trouvions dans un cercle vicieux et désespéré puisque les disparités qui nous ont amenés à accepter des changements urgents ont, à leur tour, provoqué d'autres différends et un ressentiment accru dans les pays en développement et d'autres États

déliquescents et, donc, des inégalités plus grandes dans le village planétaire.

Le cours du pétrole pour les pays non producteurs a élargi encore ce fossé qui divise à mesure qu'il soustrait des ressources nécessaires à leur développement. Pour donner un exemple : au cours des trois dernières années, la valeur des importations de pétrole nettes du Panama s'est multipliée par deux et demi. Tel est le cas de la majorité des pays de notre région et sur d'autres continents, à très peu d'exceptions près. Les pays importateurs nets de pétrole doivent produire davantage pour pouvoir exporter davantage et ainsi être en mesure d'importer le même nombre de barils de pétrole.

La montée des cours du pétrole est due à la forte augmentation de la demande des grands consommateurs qui n'ont pourtant adopté aucune politique efficace pour diminuer leur dépendance des hydrocarbures.

Le plus grave est le fait que le prix du combustible a augmenté de façon dramatique et causé de tels ravages dans certains pays qu'il menace de provoquer une instabilité politique et une crise économique.

Il faut la coopération technique et financière des pays développés, en particulier dans le domaine énergétique, pour permettre le transfert des technologies qui nous aideraient à produire une énergie propre à moindre coût. Le Panama, en tant que signataire du Protocole de Kyoto, a présenté des projets aux exigences financières clairement définies, lesquels doivent être appuyés par les organismes multilatéraux de crédit et par les pays qui produisent le plus de pollution.

À la dépendance énergétique s'ajoutent les difficultés que rencontrent les pays pour importer des technologies et pour retenir les ressources humaines, en particulier les plus qualifiées, à l'intérieur de leurs frontières. Les flux migratoires des travailleurs vers les pays plus riches sont à l'origine de l'envoi de fonds pouvant fournir temporairement des recettes des économies nationales, mais cela interdit à leur actif le plus important, les ressources humaines les plus qualifiées, de contribuer à une nouvelle croissance dont les nations ont besoin. Le résultat est l'accumulation d'un capital novateur et d'une main d'œuvre productive dans les pays les plus développés, ce qui a pour conséquence l'appauvrissement des pays en

développement qui ont le plus besoin de ces ressources – c'est à dire des disparités et des inégalités plus grandes. Autrement dit, l'exode du capital humain, s'il peut certes constituer à court terme une source de devises, freine à long terme le développement des pays.

Les pays doivent se préparer à entrer dans la compétition, même quand il n'existe aucune règle claire qui garantisse l'égalité des chances ni l'équité de leur application. Il faut en priorité que les pays en développement n'affrontent plus de tarifs douaniers sur les marchés des pays riches, qui entravent l'entrée de leurs produits et leur accès à de meilleures technologies pour ce qui est non seulement de la production, mais aussi de l'information.

Le fossé grandissant dans l'accès aux technologies condamne nos pays à rester à la traîne dans cette course vers le progrès et le bien-être de leurs peuples. En outre, il contribue à perpétuer les différences de niveau de vie entre les pays développés et ceux qui luttent encore pour sortir du sous-développement.

Il en est de même pour les barrières qui font obstacle à l'accès aux médicaments de base destinés à améliorer la santé publique dans des domaines aussi sensibles que le sida et le paludisme. Elles consistent en brevets permettant d'octroyer des pouvoirs quasi monopolistes aux entreprises pharmaceutiques qui produisent ces médicaments.

Par ailleurs, les disparités entre les États, déjà abyssales, sont encore plus grandes que ce dont les chiffres témoignent, car les évaluations sont effectuées en fonction de critères rigides et simples, comme le revenu par habitant, qui ne reflète pas de manière exacte la réalité dans nos pays. Quarante pour cent de la population panaméenne vit au-dessous du seuil de pauvreté; pourtant, statistiquement, nous sommes considérés comme appartenant à la tranche supérieure des pays à revenu intermédiaire, et c'est pourquoi nous disposons d'un accès limité à l'aide extérieure. Ces chiffres ne représentent qu'une image sans vie de nos pays. Au-delà de ceux-ci, ou peut-être en dépit de ceux-ci, il existe une réalité humaine : des hommes, des femmes et des enfants qui souffrent de la faim et de contraintes, qui ne savent rien de l'existence de l'ONU, mais qui ont droit aux avantages de la modernité, et dont le triste sort est transmis sans interruption de génération en génération.

La communauté internationale a fait preuve d'une grande détermination dans la lutte contre le terrorisme et l'insécurité et est disposée à faire des sacrifices supplémentaires si cela est nécessaire. C'est pourquoi l'heure est venue de reconnaître que la faim et la pauvreté portent atteinte à la sécurité intérieure des pays et mettent en péril la démocratie. Il semble que le monde réagisse seulement aux gros titres des journaux, alors que les pays pauvres pâtissent jour après jour de l'infortune et des contraintes qui ne font pas la une des journaux parce que, tragiquement, la communauté internationale paraît parfois indifférente ou simplement se résigner à coexister avec ces tragédies.

Il est absurde de demander à un pays en développement de remédier, dans des délais raisonnables, à tant de déficiences s'il ne lui est pas même possible d'obtenir des fonds à des conditions plus favorables et prévisibles que celles offertes sur les marchés internationaux de capitaux.

L'amélioration de la qualité de vie des citoyens – objectif auquel aspirent les Nations Unies – dépend d'une meilleure utilisation du capital physique et financier et de la main-d'œuvre nationale dans des activités qui génèrent la croissance et favorisent l'innovation. Le bien-être matériel des sociétés s'obtient à mesure qu'un plus grand nombre de personnes travaillent et que chacune d'entre elles produit plus.

Nos pays ne demandent aucune faveur. Mais ils réclament des règles du jeu équitables. Les marchés des pays industrialisés sont maintenus par des tarifs protectionnistes et des barrières non douanières qui en interdisent l'accès au reste du monde. Les pays les plus développés ont des politiques agricoles qui aggravent sérieusement la pauvreté des pays en développement. Si, par ailleurs, une partie de leur production intérieure reçoit des dizaines de milliards de dollars de subventions, l'excédent de la production découlant de telles subventions est alors écoulé sur le marché mondial à des prix qui réduisent considérablement les revenus des pays exportateurs traditionnels.

Le Panama accueille donc avec satisfaction l'engagement du Président des États-Unis, annoncé cette semaine à cette même tribune, d'éliminer toutes les subventions qui ont engendré, comme lui-même l'a reconnu, la pauvreté dans bon nombre de pays. Si tous les pays qui subventionnent leurs produits au détriment de la liberté des échanges adoptaient et honoraient

rapidement un tel engagement, l'ONU aurait une raison suffisante de célébrer ce soixantième anniversaire comme un événement historique d'une portée sans précédent.

Le Panama, pour sa part, rappelle aujourd'hui que le canal qui relie l'Atlantique au Pacifique restera ouvert, sûr et continuera de fonctionner avec la même remarquable efficacité à laquelle la communauté internationale est habituée. Les besoins du commerce international ont été évalués et le Panama, conscient du rôle qui lui revient en cette ère de mondialisation, se prononcera définitivement sur son élargissement au moyen d'un référendum national.

Nos pays ne doivent pas être condamnés à passer de crise en crise. En soulignant la nécessité de remédier aux niveaux alarmants de pauvreté et d'extrême pauvreté, la conscience collective de l'humanité prend parti pour le développement et le progrès. Cette Organisation est née au lendemain d'une des guerres les plus cruelles de tous les temps pour préserver l'humanité des horreurs d'un conflit semblable et pour que dans le monde entier, règnent la paix et l'harmonie.

C'est à cet égard que le Panama se félicite des progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif et rejette énergiquement toute tentative de retarder l'application des solutions pacifiques dans les régions où règnent encore de fortes tensions politiques qui constituent un grave danger pour la paix. Telle est notre vision des déséquilibres de la société du début du XXI^e siècle. C'est aussi l'expression d'un optimisme prudent quant aux possibilités d'entamer une étape bénéfique aux peuples, qui font tout ce qui est en leur pouvoir pour surmonter leurs angoisses et réaliser les rêves auxquels ils ont droit du simple fait qu'ils existent.

Le Président (*parle en anglais*): Au nom de l'Assemblée générale, je souhaite remercier le Président de la République de Panama de sa déclaration.

M. Martin Torrijos, Président de la République du Panama, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

**Allocution de S. E. M. John Agyekum Kufuor,
Président de la République du Ghana**

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Ghana.

M. John Agyekum Kufuor, Président de la République du Ghana, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à S. E. M. John Agyekum Kufuor, Président de la République du Ghana, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Kufuor (*parle en anglais*) : Après les déclarations commémoratives et puissantes prononcées par des dirigeants venus des quatre coins du monde, durant ces derniers jours consacrés à la commémoration du soixantième anniversaire de cette Organisation, tout ce qu'il reste à faire au Ghana, c'est insister sur quelques points dans le cadre de ce débat général annuel de l'Assemblée générale.

Le nombre record de chefs d'État et de gouvernement ayant participé aux réunions de cette année montre que, de plus en plus, les nations du monde acceptent que ce soit l'ONU qui, sur les plans moral et pratique, soit le cadre et le moteur permettant de façonner et de gouverner le village mondial qui prend rapidement forme. Sans aucun doute, l'Organisation est devenue à la fois le principal centre de mobilisation et de déploiement des ressources consacrées aux secours des victimes des catastrophes naturelles et des catastrophes dues à l'homme, et le principal organe et catalyseur permettant d'élargir les possibilités de progrès et de développement pour toute l'humanité. De façon rassurante, elle galvanise la conscience de l'humanité pour l'aider à résister aux comportements inhumains et à y renoncer, tout en mettant en place au niveau mondial un réseau de sécurité sociale en faveur des pauvres, des faibles et des handicapés dans un monde où la compétition est acharnée.

Le Ghana continuera donc à contribuer au débat en cours sur la réforme de l'ONU, notamment sur le renforcement des institutions de l'Organisation à tous les niveaux. Les réformes doivent faire rayonner l'esprit d'humanité commune dans lequel chacun est le gardien de son frère. Cela suscitera la confiance nécessaire pour ancrer la tolérance et la bonne volonté qui doivent être les pierres angulaires du processus de mondialisation.

Une meilleure prise de conscience de notre humanité commune amoindrira la tendance aux divisions d'ordre racial, religieux, politique, sexuel, culturel et social. Déjà, sous la direction de l'Organisation, le monde a obtenu des résultats satisfaisants dans ses nombreuses courses spectaculaires contre la montre pour apporter une aide aux victimes où que les catastrophes aient eu lieu, que ce soit dans les États de l'Océan indien après le tsunami ou au lendemain du passage de l'ouragan Katrina à la Nouvelle-Orléans, ici aux États-Unis.

En dépit de ces résultats positifs, il semble néanmoins que le carnage et le chaos causés par le terrorisme qui persistent et s'aggravent soient partout aux aguets. Il semble ne plus y avoir de sécurité nulle part ni pour personne. Quelle qu'en soit la cause, le terrorisme ne saurait se justifier ou être raisonnablement préconisé comme solution, car ses effets atteignent sans aucune discrimination celui qui est perçu comme coupable et l'innocent. C'est la raison pour laquelle le monde doit s'unir pour essayer d'éliminer le terrorisme.

Les nations africaines font actuellement montre d'une forte détermination de mettre fin aux conflits qui ravagent le continent depuis des décennies. La mise en place du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et du Conseil africain de paix et de sécurité, sous les auspices de l'Union africaine témoignent de cette détermination. À travers le NEPAD, l'Afrique a identifié les facteurs que sont la bonne gouvernance, la culture de la démocratie, l'état de droit, la tenue d'élections libres et régulières, la gestion économique saine des États et l'appui des États au secteur privé, ainsi que leur partenariat avec le secteur privé, comme autant d'éléments essentiels à un développement socioéconomique soutenu, à la paix et à la stabilité.

L'Afrique convient généralement qu'une croissance économique accélérée passe par des partenariats entre les nations africaines et avec le reste du monde en vue de créer des économies d'échelle et d'attirer l'investissement direct interne et étranger. Cela créera des opportunités d'emploi, permettra le transfert de savoir-faire et l'ouverture de marchés pour lutter contre la pauvreté débilante. La communauté mondiale doit appuyer l'Afrique dans ces efforts novateurs.

L'Afrique estime que la mise en œuvre du programme placé sous l'égide des négociations de Doha pourrait également apporter d'importants bénéfices aux pays en développement. Mais ces efforts doivent s'accompagner d'un soutien à l'appel lancé en faveur d'un accroissement de l'aide économique fournie par les Nations Unies et le monde développé au tiers monde qui lutte pour obtenir les conditions requises pour être concurrentiel, comme l'exige le marché mondial. Ce même raisonnement doit soutenir les diverses initiatives visant à fournir une assistance à la prévention et au traitement du VIH/sida, du paludisme et d'autres maladies infectieuses et aux soins y relatifs. Ce n'est qu'en contrôlant ces maladies que le continent pourra poursuivre son développement.

L'autonomisation des femmes et des enfants va bon train sur le continent. À cet égard, le Ghana a mis sur pied un ministère des affaires relatives aux femmes et aux enfants chargé de promouvoir des politiques et des programmes pour l'égalité entre les sexes et de renforcer le statut de la femme.

Ceci est un moment historique de vérité pour la communauté internationale. Le destin de l'ONU et de l'humanité est entre nos mains. Nous avons le choix de le préserver et le moment est venu d'agir.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Ghana pour la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. John Agyekum Kufuor, Président de la République du Ghana, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de S. E. M. Kurmanbek Bakiev, Président de la République kirghize

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République kirghize.

M. Kurmanbek Bakiev, Président de la République kirghize, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Kurmanbek Bakiev, Président de la République kirghize, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Bakiev (*parle en russe*) : Je tiens d'emblée à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à l'importante fonction de président de l'Assemblée générale en son soixantième anniversaire, et je vous souhaite un plein succès dans cette tâche et ces responsabilités difficiles. Je voudrais également remercier votre prédécesseur, M. Jean Ping, d'avoir présidé avec succès la dernière session de l'Assemblée.

Le sommet qui a pris fin hier a prouvé que l'ONU reste l'Organisation universelle en mesure d'apporter une contribution importante au renforcement de la paix et de la sécurité internationales, à la réalisation d'un développement durable et à la recherche de réponses adéquates aux nouveaux défis et menaces mondiaux. À cet égard, j'espère que cette soixantième session anniversaire de l'Assemblée générale deviendra un grand événement qui donnera à chacun quelque espoir pour l'avenir.

Les mutations rapides que connaît le monde d'aujourd'hui n'ont pas épargné le Kirghizistan. Notre peuple, qui n'est pas indifférent à son destin et à son avenir, a, en mars de cette année, choisi sa propre voie de développement, de progrès et de créativité. Une autre page a été tournée dans l'histoire moderne du Kirghizistan. Nous abordons le XXI^e siècle résolu à réaliser nos aspirations les plus profondes et nos espoirs les plus grands de paix, de prospérité, de progrès et de liberté. Nous sommes certains que les objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire seront réalisés par la République kirghize comme ils le seront ailleurs.

Si elle veut continuer à jouir du respect des peuples et justifier leurs espoirs, l'ONU ne doit pas rester à la traîne des changements rapides et de plus en plus accélérés que le monde connaît aujourd'hui. Elle doit non seulement s'adapter aux réalités actuelles, mais aussi mettre en place un mécanisme plus efficace pour relever les nouveaux défis et faire face aux nouveaux risques.

Le Kirghizistan est convaincu que la réforme des Nations Unies doit refléter pleinement la volonté, les droits et les intérêts fondamentaux de tous les États Membres et de tous les peuples.

Ces dernières années, le Conseil de sécurité a été constamment critiqué pour ne pas avoir réussi à maintenir la paix et la sécurité internationales. Il est donc de la plus haute importance que le Conseil de sécurité trouve le moyen le plus efficace de s'acquitter

de sa responsabilité fondamentale, à savoir le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Le Kirghizistan a toujours préconisé l'élargissement de la composition du Conseil de sécurité et une réforme de ses méthodes de travail afin d'en faire un organe plus représentatif, plus démocratique et, surtout, plus efficace. Nous croyons que la réforme du Conseil de sécurité doit reposer sur les principes d'universalité, d'efficacité et d'une large représentation géographique. Les décisions du Conseil doivent être aussi prises en temps aussi opportun que possible et leur mise en œuvre doit donc être rapide et efficace.

La République kirghize partage l'opinion que la réforme des Nations Unies ne sera couronnée de succès que si la réforme du Conseil de sécurité est suivie d'une réforme de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social. Nous appuyons les efforts visant à renforcer les activités de l'Assemblée générale et les fonctions de coordination du Conseil économique et social. Une coordination effective entre ces trois principaux organes est extrêmement importante face aux problèmes complexes du monde contemporain.

Nous sommes tous conscients de l'importance et de la complexité des défis auxquels l'ONU fait face pour maintenir la paix et la sécurité. Le Kirghizistan compte apporter sa contribution à ces tâches. Pour la première fois, il a proposé sa propre candidature à un poste non permanent du Conseil de sécurité pour la période 2012-2013. Nous comprenons bien que l'appartenance à cet organe crucial de l'ONU s'accompagne d'une grande responsabilité. Je me permets d'assurer l'Assemblée que le Kirghizistan ne ménagera aucun effort pour intensifier sa coopération avec les États Membres dans toutes les régions et pour devenir un partenaire fiable désireux de régler les problèmes politiques mondiaux.

Aujourd'hui, l'ONU et ses organismes sont plus activement engagés dans les questions de développement que dans celles relatives à la sécurité. Alors qu'un grand nombre d'organismes des Nations Unies traitent chaque jour des problèmes liés au développement, un seul organe permanent traite des questions de sécurité. À notre avis, compte tenu de la mondialisation et de l'interdépendance de l'ensemble des questions relatives aux catastrophes naturelles et provoquées par l'homme, ainsi qu'au terrorisme international et à l'extrémisme, la capacité de l'ONU de maintenir la sécurité mondiale doit être considérablement renforcée. Nous croyons que les

programmes de développement devraient être dotés de prérogatives en matière de prévention afin d'assurer la sécurité et la sûreté.

L'histoire des relations internationales dans la deuxième moitié du XX^e siècle indique qu'il est pratiquement impossible de préserver la paix et la sécurité internationales lorsque certains besoins vitaux de base ne sont pas satisfaits. Ce n'est pas un hasard si ce sont précisément les régions les plus pauvres du monde qui souffrent le plus de conflits régionaux. Pour réaliser ses objectifs de sécurité et de développement, la communauté internationale doit adopter une politique plus équilibrée.

La communauté mondiale doit œuvrer activement à surmonter les disparités et les inégalités qui séparent les pays du Nord et du Sud. Nous pensons que l'ONU a besoin d'établir un mécanisme interactif qui réglerait les problèmes qui font que les pays les plus pauvres se désengagent volontairement du processus de développement et de prise de décisions au niveau mondial. Les pays du Sud doivent devenir des partenaires à part entière des décisions portant sur des problèmes mondiaux.

Le Kirghizistan reste attaché au Consensus de Monterrey, aux termes duquel les pays développés augmenteront leur aide au développement et les pays pauvres apprendront à faire un meilleur usage de cette assistance. Au cours de divers forums de haut niveau, nous avons fini par comprendre les concepts de développement économique durable et de développement humain durable. Nous sommes entièrement favorables à ces concepts, dont les dispositions de fond se reflètent dans notre stratégie et nos programmes nationaux.

En outre, la mise en œuvre fructueuse des programmes de développement national de nombreux pays est directement liée à la coopération régionale et internationale. C'est lorsque tous ces intérêts convergent que l'ONU et ses organismes doivent renforcer leur rôle et coordonner leurs efforts.

Nous appuyons la proposition relative à des stratégies nationales de développement qui doivent être adoptées en 2006 et mises en œuvre d'ici à 2015, et qui serviraient d'indicateurs de la réalisation des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire. À notre avis, l'ONU doit mobiliser de nouvelles ressources, renforcer la coordination et

accroître sa contribution au règlement des questions de développement.

Les pays donateurs doivent passer des paroles aux actes. À cet égard, la République kirghize se félicite de la décision de l'Union européenne d'affecter 0,7 % de son produit national brut à l'aide publique au développement d'ici à 2009. Le Kirghizistan préconise également que l'on définisse un niveau acceptable d'endettement et que l'on adopte des mesures urgentes et proportionnées pour alléger le fardeau de la dette des pays en développement.

Le Kirghizistan est un pays montagneux sans littoral. Par définition, les États montagneux sont isolés, difficiles d'accès, loin de l'information, exposés à des conditions géoclimatiques rigoureuses et contraints à d'importantes dépenses pour maintenir une présence humaine. Le Kirghizistan est à la fois bénéficiaire de l'aide financière des pays développés et donateur, puisqu'il fournit des services écosystémiques, dont la valeur croît d'année en année. Ainsi, la République kirghize est l'un des plus grands gardiens de glaciers et fournisseurs d'eau douce de la région. De plus, conformément à la Convention sur la diversité biologique, il a mis en place sur son territoire tout un réseau de réserves de la biosphère. En rejetant dans l'atmosphère nettement moins de gaz à effet de serre que la majorité des pays du monde, le Kirghizistan contribue à la préservation de la couche d'ozone de la planète.

Mais, malheureusement, notre territoire abrite aussi de nombreux dépôts de déchets radioactifs, vestiges du complexe militaro-industriel hérités de l'ex-URSS. Leur entretien et la prévention des catastrophes écologiques à l'échelle de la région de l'Asie centrale représentent un fardeau insoutenable pour le Kirghizistan. Pour nous, il est primordial que la communauté internationale, placée sous la coordination de l'ONU, accorde une attention accrue à ces zones écologiquement dangereuses et fournisse l'aide financière et technique requise pour prévenir des catastrophes écologiques d'envergure mondiale et régionale.

Nous pensons également que le règlement des problèmes nationaux exige que l'ONU coopère de façon plus dynamique avec les pays pauvres et en développement en utilisant les instruments de conversion de la dette extérieure au profit du développement durable. Le remboursement du service

de la dette absorbant une part considérable de nos recettes publiques, le poids de la dette constitue un frein au développement socioéconomique des régions montagneuses.

Outre les importantes initiatives de préparation aux catastrophes et d'atténuation de leurs répercussions, le Kirghizistan soutient la décision de créer un système mondial d'alerte rapide en cas de catastrophe naturelle. Pays montagneux, le Kirghizistan est lui-même régulièrement et fréquemment confronté à des catastrophes naturelles : tremblements de terre, glissements de terrain, avalanches, inondations de villes et de villages. Une grande partie de nos ressources devant être consacrée à l'élimination de leurs effets au détriment du développement économique et social, notre situation illustre parfaitement l'impératif d'améliorer la prévention des risques écologiques. Le Kirghizistan propose que, dans un premier temps, son territoire serve à la réalisation de projets pilotes de prévention et d'atténuation des effets de ces types de catastrophe.

Par ailleurs, nous appuyons la proposition de créer un comité des organisations régionales placé sous les auspices des Nations Unies. Ainsi pourront être utilisées toutes les potentialités jusqu'ici non exploitées des organisations régionales et sous-régionales dans les domaines de la prévention et du règlement des conflits, ainsi que dans l'examen d'autres grands problèmes régionaux. Les structures régionales actuellement compétentes et efficaces doivent jouer un rôle complémentaire face aux nouveaux dangers et défis. Le Kirghizistan appuie la participation d'organisations comme l'Organisation de Shanghai pour la coopération, l'Organisation du Traité de sécurité collective, l'Union économique eurasiennne et l'Organisation de coopération d'Asie centrale aux travaux de ce comité.

De plus, nous approuvons les mesures visant à renforcer l'efficacité des opérations de maintien de la paix. À cet égard, nous saluons la proposition du Secrétaire général de créer des réserves stratégiques pour les activités de maintien de la paix de l'ONU ainsi que des unités de police des Nations Unies en attente.

La République kirghize est le seul pays de l'Asie centrale qui contribue aux efforts de paix de l'ONU, à travers le déploiement d'observateurs militaires et d'officiers d'état-major dans les missions des Nations Unis au Libéria, au Burundi, en Sierra Leone, en

Serbie-et-Monténégro (Kosovo) et au Soudan. Nous sommes fiers de participer à l'action que l'ONU mène dans ces pays et nous sommes fermement résolus à continuer de soutenir ces nobles activités.

Le Kirghizistan appuie activement la communauté internationale dans ses efforts d'établissement et de consolidation de la paix en Afghanistan. Il a d'ailleurs mis son territoire à la disposition des forces de la coalition antiterroriste et de l'Organisation du Traité de sécurité collective, qui œuvrent à la sécurité dans la région.

Nous restons attachés à la création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale. Pour l'heure, cinq pays de la région ont adopté l'accord portant création d'une telle zone, et nous nous réjouissons que la République kirghize ait été choisie pour en être le dépositaire. Il s'agit pour nous d'une grande marque de confiance et d'une reconnaissance de la contribution de notre république à la création de cette zone dénucléarisée. Je suis fermement convaincu que l'instauration d'une zone exempte d'armes nucléaires dans notre région renforcera la sécurité mondiale et la stabilité régionale. Nous espérons donc recevoir tout l'appui nécessaire de la communauté internationale.

Je terminerai sur la remarque suivante : la communauté internationale traverse actuellement une période difficile, avec la formation d'un nouveau système de relations internationales. Il apparaît déjà évident que le processus sera de longue haleine. Il importe que les États Membres de l'ONU réaffirment leur volonté d'accomplir les grandes tâches de notre époque : combattre la pauvreté, la faim et les maladies; et assurer le développement durable. La présente session de l'Assemblée générale doit rester dans nos mémoires comme celle de la réforme.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République kirghize de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Kurmanbek Bakiev, Président de la République kirghize, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

**Allocution de S. E. M. Alvaro Uribe Vélez,
Président de la République de Colombie**

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Colombie.

M. Alvaro Uribe Vélez, Président de la République de Colombie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Alvaro Uribe Vélez, Président de la République de Colombie. Je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Uribe Vélez (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, nous vous félicitons de votre élection et vous souhaitons plein succès dans le processus de réforme qui vient d'être engagé.

La célébration de ce soixantième anniversaire est pour mon pays l'occasion de réaffirmer son attachement aux buts et principes énoncés dans la Charte. Nous exprimons tout notre appui à la réforme de l'Organisation.

L'adhésion de la Colombie au multilatéralisme repose sur sa participation active à l'œuvre de l'ONU. Celle-ci, qui remonte à la signature de la Charte de San Francisco, le 26 juin 1945, se traduit par la présence, sur notre territoire, de plusieurs entités de l'Organisation, qui appuient les politiques nationales mises en œuvre pour relever les défis auxquels nous sommes confrontés.

L'empreinte laissée par plusieurs Colombiens dans l'Organisation est une grande source d'orgueil. Parmi eux figurent l'ancien Président de la Colombie, Alberto Lleras Camargo, qui, dès la première heure, fut un champion et un expert du principe de l'égalité de droits des États ainsi qu'un chantre de la doctrine de la défense commune, laquelle engage les États démocratiques à se défendre les uns les autres quand l'un d'eux est l'objet d'une agression.

En la personne d'Eduardo Zuleta, la Colombie eut le privilège de présider l'ouverture de la première session de l'Assemblée générale. Sa vision de l'Organisation n'a rien perdu de son actualité en l'espace de 60 ans, comme vous-même, Monsieur le Président, en avez attesté dans votre discours d'il y a quelques jours.

La diversité et l'évolution de la pensée sont le propre de l'être humain. Pour qu'il puisse exercer ces facultés, la démocratie doit être garantie par les États, avec la possibilité pour chacun de contribuer et de concourir à la recherche du bien commun. L'heure de la « fin des idéologies » n'a pas encore sonné. Abroger les idéologies, c'est étouffer l'émulation, désavouer l'intelligence et paralyser la créativité dans la recherche de solutions aux problèmes des peuples.

Notre attachement au pluralisme découle de la reconnaissance de la diversité et de l'évolution de la pensée. Le pluralisme éclaire notre lutte contre le terrorisme, que nous menons depuis trois longues années, mus par notre foi en la démocratie. À présent que la dictature relève du passé et que la démocratie constitue un modèle indestructible, le moment est venu de revoir les concepts tombés en désuétude pour les remplacer par d'autres, plus utiles et modernes.

L'état d'esprit consistant à classer les gouvernements comme de gauche ou de droite est un point de vue simpliste qui polarise l'atmosphère politique, entraîne des sentiments irréconciliables, qui ne sont pas conformes aux véritables activités de nos gouvernements et qui menace l'unité de nos pays.

Je voudrais en fait proposer qu'au lieu de cela, nous utilisions cinq paramètres pour qualifier nos démocraties. Il s'agit de la sécurité dans le respect de la démocratie; de la protection effective des libertés publiques; de la transparence comme facteur de confiance; de la cohésion sociale comme principe de viabilité démocratique; et de l'indépendance des institutions. C'est sur la base de ces paramètres que nous pourrions alors définir si une démocratie est institutionnelle ou assujettie au bon vouloir d'un dirigeant unique; si elle est régie par un système juridique ou par des caprices individuels; si c'est une démocratie progressiste ou arriérée; si elle est inclusive ou exclusive.

La Colombie s'efforce de mettre au point un concept de sécurité démocratique, intégrée dans la sécurité mondiale. Nous qualifions cette sécurité démocratique car elle est différente de la doctrine de sécurité nationale qui a été appliquée sur l'ensemble de notre continent et qui a été utilisée pour supprimer les libertés, châtier la démocratie, stigmatiser l'opposition et décourager tout avis contraire. Notre sécurité cherche à renforcer la démocratie. Nous avons consenti de gros efforts pour que ce processus de rétablissement

de la sécurité soit reconnu comme une véritable valeur démocratique par tous les courants de pensée. Nous nous sommes proposés de faire en sorte que la sécurité soit garantie de la même façon à tous, aux amis les plus proches du gouvernement en place tout comme à ses adversaires les plus farouches.

En Colombie, le problème de la sécurité résulte de la faiblesse de l'État face aux délinquants. Nous avons cherché à reconfigurer cette équation et à nous retrouver avec un État disposant de toute la force nécessaire pour garantir aux Colombiens le respect de leurs libertés et les mettre à l'abri de toutes les menaces. Face à une démocratie profondément enracinée, sans ambiguïté, aucun acte de violence ne peut bénéficier d'un semblant de légitimité. Bien au contraire, il faut le condamner en le taxant de terrorisme. C'est la raison pour laquelle nous sommes solidaires de tous ceux qui souffrent d'actes de terrorisme.

Durant trois années consécutives, le nombre d'homicides, d'enlèvements et d'autres crimes terroristes a baissé en Colombie. Nous n'avons pas encore remporté la victoire contre le terrorisme, mais nous sommes en bonne voie d'y réussir. Cette victoire apportera la paix et le progrès en Colombie. Une fois que nous aurons éliminé les drogues illicites de notre sol, le monde pourra pousser un grand soupir de soulagement. Nous avons besoin pour cela de la participation et de l'appui de la communauté internationale.

L'opposition en Colombie a toujours reçu bien des garanties, mais si celles-ci sont aujourd'hui réellement efficaces, c'est grâce à la sécurité démocratique. La Colombie a toujours fait sienne la cause des droits de l'homme, mais ceux-ci sont maintenant davantage respectés dans la pratique, et cela grâce à la sécurité démocratique.

Le concept de sécurité que nous professons et pratiquons renforce la confiance des citoyens en leurs institutions, mais il faut pour cela que ceux qui recourent à la violence mettent un terme à leurs hostilités et soient prêts à négocier une paix durable. Les mesures décisives et résolues destinées à mettre en échec ceux qui pratiquent la terreur, ainsi qu'une politique généreuse à l'égard de ceux qui choisissent d'abandonner l'intimidation par les armes, ont permis de démobiliser et réinsérer 20 000 terroristes sur les quelque 50 000 qui existent dans notre pays. Mais le

Gouvernement laisse encore ouvertes les portes de la négociation, la condition étant d'accepter la cessation de toutes les hostilités.

Nous avons besoin de l'appui du monde pour nos plans de réinsertion. Je demande aux Membres d'imaginer l'ampleur du défi : nous avons 20 000 anciens combattants – un nombre qui pourrait doubler dans les années à venir –, des individus qui ont toujours utilisé les armes et qui ont pris l'habitude de tuer. Quelle meilleure façon de contribuer à la paix que d'abandonner définitivement l'illégalité? C'est la raison pour laquelle nous avons besoin de l'appui du monde pour créer de nouvelles possibilités de réinsertion sociale pour ces personnes.

Nous sommes en train d'appliquer la Loi de justice et de paix, qui s'applique à tous les groupes terroristes. Par rapport aux lois qui existaient antérieurement dans notre pays ou aux divers processus suivis dans d'autres pays, celle-ci accroît les exigences en matière de justice et de réparations pour les victimes.

Nous avons augmenté les fumigations pour débarrasser notre pays des drogues qui financent le terrorisme, et nous envisageons de façon très optimiste les résultats de l'arrachage manuel. D'ici fin 2005, les cultures illicites devraient être détruites sur 30 000 hectares. Nous avons besoin, là encore, d'un plus grand appui de la communauté internationale pour pouvoir offrir à nos paysans des possibilités de rechange.

La sécurité démocratique a commencé à relancer la confiance des investisseurs, et l'on voit déjà les premiers signes d'une baisse du chômage. C'est ainsi que nous pourrions trouver les ressources nécessaires pour relever un autre défi, celui d'éliminer la pauvreté et d'édifier un pays présentant une totale cohésion sociale. Notre politique sociale comprend une vision à long terme et des objectifs immédiats qui sont réexaminés constamment, en fonction des objectifs du Millénaire pour le développement, dont nous avons réaffirmé ici, dans cette même salle, notre volonté de les réaliser.

Je voudrais citer trois des sept chapitres de notre politique sociale. La révolution de l'enseignement, qui est l'axe même de la cohésion sociale, ouvre la voie de l'égalité et de la redistribution du revenu, ainsi que des chemins d'ascension sociale, sans lesquelles la démocratie resterait incomplète.

Promouvoir une nation de propriétaires implique que l'on mette l'accent sur le financement des petites et moyennes entreprises et des microentreprises pour éliminer les barrières à l'accès au crédit, forme haïssable de discrimination qui fait obstacle à la démocratie.

La protection sociale complète qui, d'ici trois ans, permettra d'accorder une assurance maladie à l'ensemble des personnes vivant dans la pauvreté, nous a permis d'enregistrer des progrès sur le plan de l'alimentation des enfants, de leur accès à l'éducation et de l'amélioration du bien-être des personnes âgées.

Cette année, 500 000 familles participeront au programme de la Colombie, à savoir des familles pauvres recevant une subvention de l'État pour assurer l'alimentation et l'éducation de leurs enfants. Dans un avenir proche, ce nombre devrait atteindre un million, ce qui s'ajoute aux efforts croissants d'ordre budgétaire en vue d'assurer la révolution de l'enseignement. En 2006, 10 millions d'enfants bénéficieront dans notre pays de programmes d'alimentation et 570 000 personnes âgées recevront une aide financière pour couvrir leurs besoins les plus pressants.

Notre politique sociale comprend également un effort constant en vue de renforcer les autres programmes de développement permettant de venir définitivement à bout du problème des drogues illicites. Grâce à ces programmes, la communauté internationale a une occasion sans précédent de contribuer à imposer ce principe de coresponsabilité et de l'appliquer.

Le programme dit des « familles gardiennes des forêts », lequel porte sur quelque 33 000 familles qui se sont engagées à veiller à ce que les drogues ne soient pas utilisées ou cultivées dans la zone qu'elles supervisent afin d'assurer la reprise de la forêt tropicale, et un programme visant à prodiguer des soins aux personnes déplacées ou qui réintègrent leur foyer, coûteront à la Colombie l'an prochain environ 300 millions de dollars.

Nous sommes déterminés à lutter contre le terrorisme et nous sommes persuadés qu'une victoire soutenue et permanente dépend du succès propre de chaque pays dans la lutte pour la cohésion sociale. En souhaitant que notre politique de sécurité devienne un axiome de l'État, nous estimons qu'elle doit être indissolublement liée à l'amélioration en cours de la situation sociale de notre peuple. La distinction entre

autorité et politique sociale est un faux dilemme. La paix découle de l'autorité, mais une paix durable exigera de nous l'élaboration d'un tissu social fondé sur l'équité.

Que ce nous soit l'occasion d'attirer l'attention sur la menace que constituent l'envolée du cours du pétrole et l'absence de sources énergétiques de rechange pour les pays pauvres qui sont de nets importateurs. Des signes avant-coureurs de troubles risquent de gravement perturber la stabilité des institutions. Si l'on ne fait pas face à ce problème, il pourrait en résulter des obstacles encore plus grands à la lutte contre la pauvreté et l'impossibilité de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. De nombreux pays, notamment en Amérique centrale et dans les Caraïbes, ont besoin de mesures d'urgence pour aider à financer l'achat de combustibles et à mettre au point de nouvelles sources d'approvisionnement énergétique.

Je voudrais réaffirmer la gratitude du peuple colombien pour la solidarité et l'efficacité dont a fait montre l'Organisation des Nations Unies lors de sa présence dans notre pays.

Nous espérons que le débat sur la question de la réforme renforcera encore davantage le multilatéralisme. Nous espérons également que l'Organisation sortira consolidée de ce débat, afin qu'elle puisse promouvoir une démocratie institutionnelle véritable, régie par des processus juridiques progressistes et inclusifs dans chacun des pays qui constituent la communauté des nations.

Guidée par l'ONU, la diplomatie contemporaine doit devenir moins avare de ses dépenses et doit s'appuyer davantage sur l'Internet et les moyens modernes de communication, autres que les déplacements physiques, pour éviter de devenir un lourd et épuisant fardeau pour les pays et pour faire en sorte que les ressources économisées dans le fonctionnement des organisations, grâce à la réduction des dépenses et à un moindre recours aux entrepreneurs, parviennent véritablement aux communautés qui en ont besoin. Je tiens à rappeler que la question de l'application de mesures d'austérité au monde de la diplomatie est absente de la réforme de l'ONU et que nous devrions l'y inclure.

Tout pays, de même que l'ONU en tant qu'organisation universelle, peut contribuer à faire de ces espoirs une réalité et à apporter la paix, la sécurité

et un développement d'ensemble à tous nos peuples, réalisant ainsi les objectifs que nous nous sommes fixés en ce début de siècle.

Nos pensées chaleureuses vont au peuple des États-Unis, qui a été frappé par l'ouragan Katrina. Nous voudrions exprimer notre vive solidarité avec ceux qui en ont été les victimes. Nous espérons que dans les jours prochains les secours et les experts en opérations de secours envoyés par la Colombie seront présents auprès des communautés touchées aux États-Unis.

Nous sommes tous mobilisés en faveur d'une tâche, à savoir, atteindre les objectifs sociaux du Millénaire.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Colombie de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Alvaro Uribe Vélez, Président de la République de Colombie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 9 de l'ordre du jour provisoire (suite)

Débat général

Allocution de S. E. M. Percival James Patterson, Membre du Parlement, Premier Ministre et Ministre de la défense de la Jamaïque

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre de la défense de la Jamaïque.

M. Percival James Patterson, Premier Ministre et Ministre de la défense de la Jamaïque, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Percival James Patterson, Premier Ministre et Ministre de la défense de la Jamaïque, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Patterson (Jamaïque) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence de la présente session de l'Assemblée générale. Je voudrais également exprimer notre profonde reconnaissance à M. Jean Ping pour avoir si habilement guidé les travaux de l'Assemblée générale durant sa cinquante-neuvième session.

J'ai l'honneur de prendre la parole devant l'Assemblée générale aujourd'hui en ma qualité de Président du Groupe des 77 et la Chine. Il y a cinq ans, je figurais parmi les dirigeants des nations, riches et pauvres, réunis sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour sceller un pacte et délivrer le monde des conditions extrêmement inhumaines dans lesquelles vit une grande partie de l'humanité. Il s'agissait d'une promesse solennelle que nous faisons aux populations les plus démunies du monde – les pauvres, les affamés, les analphabètes, les sans-logis, les malades –, aux nourrissons, aux mères et aux enfants à venir ainsi qu'envers la nature, qui assure l'existence de la race humaine tout entière.

Cette année, le *Rapport sur le développement humain* du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) révèle qu'un cinquième de l'humanité survit avec moins d'un dollar par jour, et que 2,5 milliards d'individus ne gagnent même pas 2 dollars par jour. La Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale qui s'est récemment conclue a montré que de légers progrès ont été enregistrés, surtout dans un petit nombre de régions, vers la réalisation de certains des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Mais nous ne sommes nullement en passe de tenir aucune des promesses faites lors des grandes conférences et sommets des Nations Unies en faveur du développement organisés depuis l'adoption des OMD. Les avancées ont été inégales. Au rythme actuel, certains pays et régions n'atteindront pas les OMD avant des décennies. Dans certains domaines, tel que l'élimination de la faim, cela pourrait prendre encore des siècles.

Il est probable que nous n'atteindrons pas les objectifs mondiaux fixés dans les domaines de la mortalité infantile et maternelle, du VIH/sida, de la tuberculose, du paludisme et autres maladies infectieuses, ni en faveur de la viabilité écologique. La limitation des ressources financières, la dette, les opportunités commerciales restreintes et asymétriques et le VIH/sida ont été identifiés comme d'importants obstacles. Au-delà de ces barrières, de nombreux pays en développement ont, au cours des cinq dernières années, été victimes de catastrophes naturelles qui ont interrompu la croissance économique, frappé la production, détruit les infrastructures et causé le déplacement de populations, entraînant des pertes économiques égales à plusieurs années de produit national brut (PIB). Les objectifs et les buts de

développement fixés ne pourront être atteints dans les délais sans un afflux massif de ressources supplémentaires, tant financières que techniques. Nul ne peut s'estimer à l'abri et en sécurité, ou même simplement satisfait, aussi longtemps qu'il vit dans une oasis de richesse entourée par un désert de pauvreté.

Il ne faut pas oublier non plus la question toujours non entièrement réglée de l'égalité entre les sexes. L'autonomisation des femmes doit être un élément crucial de tous nos programmes sociaux et économiques.

À Monterrey, nous nous sommes entendus sur une approche globale pour mobiliser les financements nécessaires à un développement mondial véritable, dans laquelle étaient spécifiées les contributions requises tant des pays développés que des pays en développement. L'examen auquel nous avons procédé a montré que les pays en développement ont, en tant que groupe, tenu leurs engagements. Nombre d'entre eux sont parvenus à un niveau de croissance économique satisfaisant et ont vu croître leurs ressources internes ainsi que leurs réserves en devises. Ils ont accordé une attention renforcée à la coopération Sud-Sud, ce qui a permis au commerce entre pays en développement d'augmenter plus rapidement que le volume total de leurs exportations et a entraîné une augmentation des flux d'investissement.

Lors du deuxième Sommet Sud-Sud, organisé au Qatar en juin, nous sommes convenus d'un important programme de coopération Sud-Sud qui porte déjà ses fruits. Je n'en citerai que deux exemples. Tout d'abord, les Gouvernements du Qatar, de la Chine et de l'Inde se sont engagés, lors de ce Sommet, à lancer un Fonds du Sud pour le développement et l'assistance humanitaire. Deuxièmement, la semaine dernière à Montego Bay, en Jamaïque, le Président de la République bolivarienne du Venezuela a signé avec plusieurs gouvernements des Caraïbes un accord de coopération énergétique, dénommé PETROCARIBE, qui vise à renforcer la sécurité énergétique, à faciliter le développement socioéconomique et à faire progresser l'intégration économique régionale dans la zone des Caraïbes. Il s'agit d'une initiative extrêmement positive à l'heure où les prix de l'énergie sont aussi élevés qu'instables et où l'offre est précaire.

Nos partenaires du monde développé ont progressivement redressé le niveau de l'investissement étranger direct privé, ainsi que celui de l'aide publique

au développement (APD). Nous nous félicitons du renforcement des mesures d'allègement de la dette, notamment d'annulation de la dette, prises en faveur de la plupart des pays pauvres les plus endettés, ainsi que de l'attention renouvelée accordée à l'Afrique et au VIH/sida.

Toutefois, cet examen révèle aussi certaines tendances qui sont source de préoccupation et doivent donc faire l'objet de notre attention. Premièrement, une partie importante des ressources mobilisées par les pays en développement a été utilisée pour financer les paiements liés au service de la dette auprès des banques de développement multilatérales et pour augmenter les réserves en devises détenues par les pays développés. Ceci a conduit à des transferts nets de ressources vers les pays développés, chaque année depuis 1998. Deuxièmement, l'investissement étranger direct s'est concentré – et il est en train de s'y limiter presque exclusivement – sur les pays en développement les plus grands et où la croissance est la plus rapide. Troisièmement, l'augmentation de l'APD depuis 2000 résulte pour une large part des ressources ciblées sur l'aide d'urgence, de l'allègement de la dette, et de l'assistance technique. Ensemble, ils comptent pour 50 cents de tout dollar versé pour l'aide en 2004. Quatrièmement, l'allègement a été limité à la dette des pays pauvres très endettés qui ont satisfait aux conditions de décaissement du Fonds monétaire international. Cinquièmement, les termes de l'échange continuent de jouer contre les pays en développement qui dépendent des produits de base et des traitements préférentiels. Et, sixièmement, l'érosion soudaine des préférences commerciales a créé des difficultés économiques considérables pour de nombreux pays qui n'ont ni les ressources ni le temps nécessaires pour diversifier leur base d'exportation. Globalement, des ressources nouvelles insuffisantes sont mises à la disposition de la grande majorité des pays en développement pour investir dans la réalisation des objectifs du développement à long terme.

La marge de manœuvre laissée aux pays en développement pour agir efficacement, ainsi que l'échelonnement et la qualité des flux financiers, sont également très importants. À cet égard, le Groupe des 77 et la Chine appellent à l'élimination des conditionnalités de l'aide, qui restreignent les possibilités d'action des pays en développement et, par conséquent, l'efficacité réelle de la coopération en matière de développement.

En outre, nous soulignons la nécessité de mettre fin à l'imposition de mesures coercitives unilatérales aux pays en développement. C'est une erreur d'appliquer le poids d'une puissance économique pour faire pression sur les pays en développement à des fins politiques. Cela entraîne de graves difficultés pour les pays ainsi visés et compromet les efforts de développement, y compris la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Certains pays en développement font face à des défis particuliers, voire uniques. Le Groupe des 77 et la Chine ont toujours fait valoir que l'Afrique, les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement sont confrontés à des défis particuliers et monumentaux. Ces défis sont amplifiés dans un environnement économique international compétitif, libéralisé et mondialisé, et avec l'augmentation du nombre de catastrophes naturelles toujours plus dévastatrices.

Ces arguments sont de plus en plus largement acceptés. Il existe à présent des programmes convenus au niveau international pour les trois derniers groupes susnommés et un consensus se fait jour pour l'adoption d'un programme spécial pour l'Afrique sous la direction de l'Afrique. Les programmes spéciaux pour ces groupes de pays ont été réaffirmés à notre Réunion plénière de haut niveau. Nous devons à présent les mettre en œuvre d'urgence.

Nous avons depuis longtemps reconnu que le commerce d'exportation constitue la source de financement la plus durable pour le développement, aussi bien que le meilleur stimulant pour l'investissement et l'emploi. Les règles et les systèmes régissant actuellement le commerce international défavorisent fortement les pays en développement. Il nous faut prendre la résolution de transformer le commerce international en un moteur de croissance. Les politiques, les règles et les modalités du commerce mondial doivent mettre l'accent sur le développement. Pourquoi avons-nous échoué si lamentablement dans l'accomplissement du mandat relatif au Cycle de négociations de Doha pour le développement? À la Réunion plénière de haut niveau, nous n'avons adressé que les messages les plus timides à nos ministres du commerce; mais, à moins que des instructions fermes ne leur soient données d'accorder un traitement spécial et différencié aux pays en développement, la Conférence ministérielle, qui se tiendra en décembre, à

Hong Kong, de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) donnera lieu, tout comme celles de Cancun et de Seattle, à un échec lamentable.

Nous avons convenu à Monterrey qu'il était nécessaire de réformer le système économique international et de le rendre plus cohérent et plus favorable aux politiques de développement des États Membres. Nous avons également convenu qu'il était nécessaire de faire mieux entendre la voix des pays en développement et d'accroître leur participation dans les institutions financières et commerciales internationales. Pourtant, rien ne s'est produit. Nous ne pouvons permettre aux institutions de Bretton Woods de rester à jamais sourdes à nos appels. Pour atteindre les objectifs de développement convenus, il faut renoncer aux politiques mal inspirées et imposées à un certain nombre de pays en développement au titre des programmes d'ajustement structurel entamés il y a 30 ans.

Nous pourrions contester les causes et le partage des responsabilités, mais nous ne pouvons plus nier la terrifiante réalité du changement climatique. La preuve que le changement climatique pose un problème à long terme pour toutes les régions du monde est irréfutable.

Les pays en développement ont soutenu que le changement climatique et autres pressions intolérables exercées sur notre environnement méritent une attention urgente. Les pays en développement doivent prendre l'initiative de modifier les modes de production et de consommation dans le cadre d'une approche du développement et du transfert des technologies respectueuses de l'environnement aux pays en développement, sur une base préférentielle; par leur degré d'engagement et d'appui à la lutte contre la désertification et la dégradation des sols; et dans les ressources à consacrer à la gestion des déchets et dans les changements à apporter pour promouvoir une culture du recyclage. Nous devons continuer à encourager la mise au point et l'adoption de stratégies qui atténuent les effets du changement climatique et améliorent la capacité de résistance à ceux-ci.

J'ai évoqué jusqu'ici les questions de développement. Mais celles-ci sont étroitement liées à d'autres volets essentiels de l'ordre du jour international. L'un d'eux est le désarmement et le contrôle des armements qui risquent de devenir un objectif négligé et oublié des Nations Unies. Le lien entre le désarmement et le développement est encore

plus pertinent aujourd'hui. Les chiffres sont effectivement impressionnants. Aujourd'hui, un milliard de dollars environ est dépensé chaque année en armes et en équipements militaires de tous types, absorbant ainsi une part considérable des ressources mondiales. Si ces ressources étaient consacrées au développement, le monde serait non seulement plus prospère, mais aussi plus sûr.

Nous ne nous inquiétons pas seulement des armes nucléaires. Il y a aussi la prolifération de toutes sortes d'armes, qui met en danger la vie des citoyens ordinaires, compromet l'état de droit et menace la stabilité sociale. Ceux qui fabriquent ces armes doivent exercer un contrôle accru et appuyer les efforts de lutte contre leur prolifération.

L'ONU a été fondée il y a 60 ans pour instaurer la paix et la sécurité dans le monde, et aussi pour jouer un rôle de premier plan dans la promotion du développement. L'ONU ne doit pas permettre, comme cela semble avoir été le cas ces dernières années, qu'un volet quelconque de son mandat soit usurpé.

Les institutions de Bretton Woods et l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, aujourd'hui Organisation mondiale du commerce, ont pris des positions dominantes dans les politiques relevant de leurs domaines de spécialisation. Ces politiques, toutefois, ont de vastes implications dans les secteurs économique, social et environnemental. Il y a des disparités criantes dans la formulation de l'ensemble des politiques de développement international et dans la capacité d'assurer la cohésion des domaines du développement, des finances, du commerce et de la technologie.

Accordant une priorité renouvelée au développement et aux objectifs du Millénaire pour le développement, la réforme de l'ONU devrait donner à l'Organisation les moyens d'agir en lui attribuant les ressources et un mandat clair pour s'acquitter au moins de trois tâches. Premièrement, il faudrait assurer la cohésion à l'échelle du système, y compris avec les institutions de Bretton Woods et l'OMC, dans les politiques et les activités opérationnelles qui ont une incidence sur la réalisation des objectifs de développement convenus. Deuxièmement, il faudrait que les ressources des branches du système des Nations Unies axées sur le développement mettent l'accent sur les priorités de développement qui ont été identifiées par les États Membres; et, troisièmement, il faudrait

promouvoir le dialogue et le partenariat, réexaminer les tendances, en particulier en matière de mobilisation des ressources, et mettre en œuvre des mesures pour veiller à ce que les objectifs de développement puissent être réalisés dans les délais convenus. Celles-ci devraient être la responsabilité d'un Conseil économique et social revitalisé.

L'avenir des générations futures dépend moins de la vigueur de nos débats et des déclarations de la soixantième session de l'Assemblée générale que des mesures que nous prenons, d'abord ici à New York, pour que l'ONU soit plus forte et plus efficace.

Tous nos concitoyens demandent que, collectivement, nous présentions une vision claire, que nous fassions preuve de courage et d'une volonté implacable d'édifier un monde de paix, de justice et d'équité où nous puissions habiter ensemble dans une harmonie véritable. Ils sont convaincus qu'il est en notre pouvoir de débarrasser la seule planète où s'est imposée la vie humaine de la faim, de l'ignorance, de la maladie et des conflits. Ils estiment que nous sommes en mesure de donner un toit aux sans-abri et d'éliminer la pauvreté en tout lieu; qu'une fois que nous aurons la volonté politique et la détermination nécessaires, nous pourrions prévenir les actes de génocide et lutter contre le terrorisme; et que, sans distinction de sexe, de race, de couleur ou de croyance religieuse, nous pourrions garantir à chaque personne le droit inaliénable à la dignité humaine.

N'épargnons aucun effort pour édifier un monde unique à l'abri du besoin et de la peur, de l'exploitation et de l'oppression: une Terre mère où justice, liberté, prospérité et la sagesse des esprits créatifs règnent en abondance. Prenons ici la résolution d'édifier un monde dans lequel chaque homme, chaque femme et enfant peut réaliser sa destinée et en jouir pleinement. Décidons que le moment est venu d'agir et sonnons le clairon de l'espoir pour toute l'humanité.

Le Président (*parle en anglais*): Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la Jamaïque de la déclaration qu'il vient de faire.

M. Percival James Patterson, Premier Ministre de la Jamaïque, est escorté de la tribune.

Le Président (*parle en anglais*): Je donne à présent la parole à S. E. M. Jack Straw, membre du Parlement, Ministre des affaires étrangères et du

Commonwealth du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

M. Straw (Royaume-Uni) (*parle en anglais*): Permettez-moi, Monsieur le Président, de commencer par rendre hommage à votre prédécesseur, Jean Ping, pour le travail extraordinaire qu'il a accompli, notamment dans le cadre du sommet mondial, mais également durant toute l'année à la présidence de l'Assemblée. Je voudrais aussi vous féliciter, Monsieur le Président, à l'occasion de votre entrée en fonctions.

Au nom de l'Union européenne et de tous ses États membres, je tiens également à exprimer notre sympathie et notre solidarité les plus sincères aux populations des États-Unis, notamment celles vivant dans les États longeant le golfe du Mexique, au moment où ils ont besoin d'aide.

Début juillet, ma première mission à la présidence de l'Union européenne a été de me rendre à Srebrenica pour marquer le dixième anniversaire du massacre qui y a eu lieu, le pire en Europe depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Plus de 8 000 personnes, principalement des Musulmans, ont été emmenées et tuées, sous les yeux de la communauté internationale. Certes, nous avons pris de bonnes résolutions en paroles, mais nous ne les avons pas mises en pratique, ce qui est scandaleux. Des leçons ont été tirées de ce massacre – ainsi que du massacre encore plus horrible que le Rwanda avait connu un an plus tôt –, à savoir que nous avons tous besoin de disposer de meilleurs moyens pour traduire notre volonté collective en une véritable action. Je pense que dans l'Union européenne, nous avons tiré les enseignements qui s'imposaient dans l'intervalle. Aujourd'hui, l'Union a une présence militaire, de police et civile sur le terrain en Bosnie, à Aceh, en Iraq, en République démocratique du Congo et, en partenariat avec l'Union africaine, au Darfour.

Je pense également que l'ONU a tiré les leçons des 10 dernières années. Au sommet, cette semaine, nous avons convenu des mesures à prendre pour que l'Organisation soit encore plus efficace. De tout ce qui a fait l'objet d'un accord au sommet, je pense que c'est l'accord sur la « responsabilité de protéger » qui sera perçu, à l'avenir, comme ayant la plus grande importance. Si nous assumons la responsabilité de protéger, alors jamais plus le génocide, le nettoyage ethnique et les crimes contre l'humanité ne pourront avoir lieu sous notre nez sans que nous réagissions.

La responsabilité de protéger est, bien entendu, le reflet de notre moralité commune. Mais c'est aussi la reconnaissance du fait que le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui est bien trop petit pour que nous ne soyons pas touchés par les victimes innocentes du meurtre ou de l'oppression ou pour que nous y soyons indifférents. Ce rétrécissement du monde a été aussi soudain que profond. Lorsque le mur de Berlin est tombé, une génération de certitudes idéologiques a été balayée. Soudain, il était possible de voir des partenaires là où, auparavant, on n'avait perçu que des adversaires. Et, alors que cette barrière très visible s'effondrait avec fracas, une révolution dans la technologie de l'information effaçait discrètement les barrières de la distance et du temps. Les continents et les cultures sont à présent reliés par un câble et unis par le commerce et les services d'une façon qui était inimaginable il y a encore 10 ans.

Dans ce nouveau monde, nous ne pouvons plus être à l'abri de la menace générale qui peut émaner d'une tragédie humaine particulière, où qu'elle se déroule. Bien plus qu'avant, nous partageons le même monde : les mêmes menaces et les mêmes responsabilités, les mêmes possibilités et les mêmes intérêts. Et c'est précisément parce que les frontières de notre monde se sont rapprochées que les horizons et les ambitions d'un grand nombre de personnes de par le monde se sont élargis à l'infini. Pour la première fois de notre histoire, l'humanité a la capacité de réaliser le potentiel d'individus appartenant à des sociétés de tout genre et à chaque région du monde grâce à un échange ouvert de biens, d'investissements, de technologies et, surtout, d'idées.

Et n'oublions pas, surtout, la montée de l'Inde et de la Chine, qui bouleverse l'ordre économique mondial. Des centaines de millions de personnes, là et ailleurs, ont été tirées de la pauvreté. Un nouveau marché mondial a été créé, qui ignore la division entre Est et Ouest, laquelle a semblé si fondamentale des décennies durant.

Actuellement, tout le monde n'a pas la chance de profiter de ces avantages. L'Afrique subsaharienne, en grande partie, demeure affligée par la pauvreté, la maladie et le conflit. L'Union européenne a désormais fixé un calendrier clair pour la réalisation de l'objectif de 0,7 % du produit national brut à consacrer à l'aide. L'allègement de la dette, la réforme commerciale et l'aide au développement sont tous vitaux, mais aucun ne peut suffire à lui seul. Les gouvernements des pays

en développement ont eux-mêmes un rôle fondamental à jouer pour reléguer la pauvreté dans le passé. Et là où les gouvernements échouent, ce sont leurs populations qui en pâtissent, comme le montre de façon saisissante l'Envoyée spéciale des Nations Unies Anna Tibaijuka dans son évaluation accablante de la situation au Zimbabwe.

L'Afrique subsaharienne n'est pas la seule à ne pas avoir réalisé tout son potentiel. L'auteur américain Thomas Friedman, dans son récent livre intitulé *The World is Flat*, relève une anomalie extraordinaire : ce sont les ancêtres des peuples arabes qui ont inventé l'algèbre et les algorithmes sur lesquels toute notre ère numérique se fonde, mais ils sont à présent à l'arrière-garde de la révolution technologique d'aujourd'hui, puisque, par exemple, moins de 2 % de leurs populations ont accès à Internet. Trois rapports sur le développement humain dans les pays arabes publiés par le Programme des Nations Unies pour le développement ont clairement expliqué comment la limitation des perspectives économiques et l'amputation des libertés politiques ont conduit des jeunes de talent à l'aliénation et à la désillusion.

La réponse, toutefois, ne se trouve pas dans des stéréotypes faciles sur quelque choc de civilisations. Seuls les terroristes et les précheurs de haine veulent que nous pensions que l'Islam et l'Ouest sont fondamentalement différents. Leur philosophie est empreinte de méfiance et de désespoir et nous la rejetons totalement. L'Indonésie et la Turquie – pour n'en citer que deux – illustrent toutes deux de façon frappante comment des pays dont la population est majoritairement musulmane peuvent suivre la voie de la démocratie et de la modernité. Dans l'Union européenne, nous avons vu le dynamisme des communautés musulmanes vivant dans nos pays et nous avons vu comment les cultures islamique et occidentale peuvent être partenaires dans une société mondiale.

Tout le monde sait que les peuples arabes veulent la prospérité, la liberté et la démocratie tout autant que n'importe qui en Europe ou en Amérique. Aussi, le fait que le monde arabe enregistre les résultats les plus faibles en termes de pratiques démocratiques, de libertés civiles et de bonne gouvernance n'est pas un phénomène culturel inéluctable, mais un échec temporaire de la volonté humaine. À cet égard, la responsabilité incombe clairement à la communauté internationale d'encourager une réforme politique,

sociale et économique qui soit inspirée à l'échelon régional. L'Union européenne appuie et continuera d'appuyer fermement une telle réforme. De même, c'est notre politique étrangère active qui nous a placés en tête de file s'agissant de l'Iran, notamment du dossier nucléaire.

En coopération avec notre Haut Représentant Javier Solana et mes collègues les Ministres français et allemand des affaires étrangères, nous avons formulé des propositions détaillées pour que le lien entre l'Union européenne et l'Iran se fonde sur la coopération et le respect des normes et traités internationaux.

Nos propositions visent à mettre en place un cadre politique et de sécurité de haut niveau et à long terme entre l'Union européenne et l'Iran, dans le cadre duquel nous mènerions de concert des activités dans les domaines politique, économique, scientifique et technologique, y compris le domaine nucléaire civil, en échange de quoi, l'Iran donnerait des garanties quant à ses intentions et ses capacités en matière d'armes nucléaires. Nous écouterons donc très attentivement et analyserons le discours que fera cet après-midi le nouveau Président de la République islamique d'Iran, M. Mahmoud Ahmadinejad.

S'agissant de l'Iraq, l'Union européenne dispose désormais d'un programme d'engagement global et a surmonté depuis deux ans et demi les divisions qui séparaient ses membres quant à une action militaire. Nous appuyons l'objectif d'un pays pacifique, prospère, démocratique et stable.

Nous appuyons également très activement les efforts du Quatuor visant à assurer une paix juste et durable entre Israël et les Palestiniens, avec deux États vivant côte à côte. Nous saluons la décision courageuse prise par le Premier Ministre Sharon de se retirer de la bande de Gaza, et nous saluons les efforts déployés par le Président Mahmoud Abbas pour mettre sur pied la première phase d'un État de Palestine fiable et à même de fonctionner.

En juillet, l'Union européenne a subi à nouveau l'horreur du terrorisme. Cette fois-ci, c'est mon pays, le Royaume-Uni, qui était visé : Londres, sa capitale.

Aucun d'entre nous n'est cependant à l'abri de la menace terroriste. Le terrorisme international exige une réponse internationale; sinon, nous subirons tous en commun les conséquences de nos vulnérabilités individuelles. La ratification d'un traité général relatif au terrorisme est donc la priorité absolue.

Toutefois, la menace terroriste – et l'instabilité politique qui l'accompagne – est exacerbée par la facilité d'accès aux armes dans ce qui est devenu un commerce international anarchique et non réglementé. Ce sont ces mêmes armes qui ont été utilisées lors des massacres commis au Rwanda et en Bosnie il y a 10 ans, et qui alimentent les conflits qui font rage aujourd'hui en République démocratique du Congo et au Darfour. Nous disposons déjà d'instruments internationaux de réglementation des armes chimiques, biologiques et nucléaires. L'Union européenne dispose d'un régime global de maîtrise des armements. Mais je voudrais dire à l'Assemblée générale que le moment est désormais venu pour notre organisation de se rallier à l'idée d'un traité international sur le commerce des armes, qui reposerait sur les initiatives existantes et les renforcerait.

C'est dans les champs de la mort de l'Europe, lors de deux guerres successives, que la double idée de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union européenne est devenue impérative. Aujourd'hui, l'attachement de l'Union européenne à l'ONU est profond; il n'a jamais été aussi fort. Et il se manifeste dans nos contributions volontaires et dans notre participation au budget ordinaire et aux opérations de maintien de la paix.

L'objectif fondamental de l'ONU reste aujourd'hui ce qu'il était au moment de sa fondation : éliminer le fléau de la guerre, réaffirmer la valeur de la personne humaine et promouvoir le progrès social et de meilleures conditions de vie. Dans ce monde différent et en mutation, il nous incombe à nous tous de veiller à ce que l'Organisation ait les pouvoirs et les ressources nécessaires pour réaliser l'ensemble de ces objectifs.

Le Président (*parle en anglais*): Je tiens à remercier les orateurs d'avoir respecté la limite de temps de parole prescrite.

La séance est levée à 12 h 55.